

# Leers infos

Le magazine de la Ville

Avril  
2022

70

## Présentation du futur espace culturel



Ville de Leers



## 2 ■ Sommaire

### 4 à 6 ► RETOUR EN IMAGES

### 7 ► SOLIDARITÉ

Soutien à l'Ukraine

### 8-9 ► DOSSIER

Le budget primitif 2022

### 10-11 ► GRAND PROJET

Présentation du futur espace culturel

### 12-13 ► VIE ÉCONOMIQUE

Projet Exeter : ce qu'il faut savoir

### 14 ► ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Inscriptions à l'École municipale de musique  
Moments partagés

**+ Encart central détachable :**  
*Leers Jeunesse - Spécial Été 2022*

### 15-16 ► VIE SCOLAIRE

Infos rentrée scolaire 2022-2023  
Des capteurs de CO<sub>2</sub> dans toutes les écoles  
Pierre Charret a partagé son passé de résistant  
au collège Alphonse Daudet

### 16 ► JEUNESSE

Journée de l'Animation

### 17 ► PETITE ENFANCE

Retour sur la journée Petite enfance et parentalité  
Les carnivals

### 18-19 ► ACTION SOCIALE

Un Espace Ressource Cancer à Lys-lez-Lannoy  
Un coup de pouce pour le permis  
Don du sang  
Plan *Canicule*  
Les rencontres P'Rock' Infos Formation  
L'accueil de jour : un soutien pour les malades  
et leurs familles

### 20-21 ► CADRE DE VIE

Opération *Hauts-de-France propres* : le bilan  
Zéro déchet, continuons à relever le défi!  
Stop aux poubelles non rentrées!  
Challenge Métropolitain du vélo  
Concours des maisons fleuries 2022

### 22 ► VIE ASSOCIATIVE

Décès de René Verhelst  
Du (re)nouveau au LOS!

### 23 ► AGENDA

### 24-25 ► UTOPIA

L'avant-programme de la balade culturelle du 15 mai

### 26 ► TRIBUNE POLITIQUE

### 27 ► ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

de .....  
**Vous** À .....  
**Nous**

Suites données...

## Le food-truck est arrivé

Nous vous l'avions promis... ça y est! Depuis le 15 avril, le food-truck *Au Briquet* stationne à Leers deux fois par semaine.

**Vanessa et Alex Duflos vous accueillent chaque vendredi et dimanche soir sur la place Lucien Demonchaux**

et vous proposent  
faluches grillées et  
garnies, croques,  
burgers, bruschet-  
tas, potatoes, frites...  
et boissons. À tester  
au plus vite!



## Participez, donnez votre avis

### Imaginons ensemble notre centre-ville!

Dans la continuité du projet *Cœur de Ville*, la mairie a sollicité la MEL pour le réaménagement de la place Lucien Demonchaux et de la rue des Patriotes.

**Vous aimeriez participer à la réflexion autour de ce projet?**  
La Ville de Leers met en place une concertation publique pour donner la parole aux Leersois et Leersaises!

### Première réunion

**Mercredi 8 juin 2022 • 18h - 20h 30**  
*Salle André Kerkhove, rue de Wattrelos*

Inscription souhaitée à : [democratieparticipative@ville-leers.fr](mailto:democratieparticipative@ville-leers.fr)  
ou par téléphone au 03 20 200 600.

Vous êtes intéressé(e) par la démarche mais vous ne pourrez pas être présent(e) ce jour-là? Laissez-nous votre mail. Nous vous informerons des dates des prochaines réunions.

## Notre soutien au peuple ukrainien

Depuis près de deux mois, nous sommes tous horrifiés par la guerre que mène la Russie à l'Ukraine. Face à cette agression injustifiée, beaucoup de nos concitoyens se sont mobilisés pour apporter leur soutien au peuple ukrainien, sous forme d'actions diverses : organisation de collectes, don des particuliers et des entreprises, accueil de déplacés... Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ce bel élan de solidarité collectif.



**Jean-Philippe Andriès**  
Maire de Leers

Pour la ville, j'ai souhaité que notre moulin s'illumine chaque soir en jaune et bleu. Au-delà de cette action symbolique, lors du dernier Conseil municipal, nous avons également voté une subvention exceptionnelle de 5000 € au Secours Populaire pour soutenir son action en faveur de l'Ukraine et mis à disposition de la Préfecture deux logements d'urgence. Le CCAS apporte aussi son aide aux personnes concernées (bons alimentaires...).

Comme chaque année, à la même époque, nous venons de voter le budget de la commune. En augmentation de plus de 15 % par rapport à l'an dernier, avec une bonne capacité d'autofinancement et un nouvel emprunt prévisionnel, celui-ci nous permet de lancer les grands projets du mandat : l'espace culturel dont les travaux vont démarrer en fin d'année, l'ouverture de la Maison des associations dès le mois de septembre et à suivre, l'installation de la vidéo-protection.

Étant donné les contraintes techniques liées au désamiantage et les circonstances sanitaires, le chantier de la Maison des associations a été un peu plus long que prévu, mais dès la rentrée prochaine, une douzaine de structures associatives intégreront les locaux fraîchement rénovés, rue de la Papinerie. Doté d'un grand parking, le bâtiment va offrir aux bénévoles un cadre d'activités adapté et une meilleure accessibilité. Je suis impatient de voir la dynamique que va insuffler à la ville ce nouvel espace.

Enfin, avec l'arrivée du printemps, nous avons hâte de retrouver la vie au grand air et de nous promener dans la nature. Je salue l'action de tous les Leersois, petits et grands, qui se sont impliqués dans l'opération *Hauts-de-France propres*. Entre le vendredi 18 et le samedi 19 mars, plus de 550 kilos de déchets ont été ramassés en zone urbaine et dans la campagne. C'est encore beaucoup trop ! Espérons que le résultat de cette action pourra servir à éveiller certaines consciences.

Pour terminer, je vous invite à participer au programme de festivités de Lille 3000, prévu dans toute la métropole de mai à octobre, et en particulier chez nous à Leers le dimanche 15 mai avec une grande balade artistique qui se déroulera le long du canal. Un événement fédérateur réunissant, autour de la municipalité, de nombreux acteurs culturels avec de multiples animations. Ne manquez pas ce grand rendez-vous !

**Directeur de la publication :** Jean-Philippe Andriès

**Rédaction :** Martine Marmus - Anthony Reynaert

**Mise en page :** Frédéric Fouriaud

**Photos :** Service Communication

**Édition :** Mairie de Leers

**Impression :** Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

**Dépôt légal :** Avril 2022

**Tirage :** 5000 exemplaires

**Mairie de Leers**

25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600 - [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)

**Ouverture**

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et

de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h

**Permanence du maire**

le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr) ■ Ville de Leers ■ Ville de Leers





## 4 Retour en images

### 5 et 6 mars, salon Saveurs & Savoir-faire

La dernière édition avait eu lieu juste avant le premier confinement. Le salon *Saveurs & Savoir-faire* a fait son retour les 5 et 6 mars dernier. Près de 100 exposants, artisans, commerçants, spécialistes de la gastronomie... réunis à la salle Alphonse Daudet ont fait découvrir au public, durant tout le week-end leurs métiers, leurs produits et déguster les meilleures spécialités de nos régions : charcuterie, fromages, bières, vins, foie gras, huîtres, confitures, miels et pâtisseries.



Autres spécialités : la rénovation et l'aménagement, l'architecture, l'immobilier, l'ameublement, la décoration, l'électroménager, la mode et les accessoires, la beauté et le bien-être, les loisirs, la communication, l'automobile, les pompes funèbres... mais aussi des métiers uniques : ébéniste, joaillier, vannier avec démonstrations : gravure sur verre, création de bijoux, confection de chapeaux... Une grande tombola gratuite a permis à M. Cardon de gagner un téléviseur. Félicitations !

### 2 et 3 avril, salon Nature & Environnement

En 2020 et 2021, en raison de la crise sanitaire, les deux dernières éditions du salon *Nature et Environnement* n'avaient pu se tenir. Le premier week-end d'avril, vingt-deux exposants ont animé la salle André Kerkhove avec des stands aux diverses thématiques : aménagement paysager, fleurs séchées, céramique et travail du bois, isolation et ventilation... des conférences sur « l'histoire du lin » avec manipulation des outils et la « végétation sur notre terre », une présentation de Météo France et la présence d'un bus pédagogique sur l'eau. Les visiteurs ont pu profiter de nombreux conseils en matière de développement durable et participer à des ateliers dynamiques sur les plantations, la céramique, la fabrication de produits d'entretien « zéro déchet », des jeux sur le thème de l'eau et des animations organisées par la Maison de l'eau, de la pêche et de la nature comme la pêche via un simulateur. Pour le bonheur

des plus petits, des jeux gonflables étaient installés à l'extérieur. De plus, dans le cadre de cet événement, 15 Leersois ont pu visiter la station d'épuration du Grimonpont le samedi matin.



Deux tombolas, une le samedi et une le dimanche, ont permis aux visiteurs de remporter de nombreux lots comme une débroussailleuse ou un souffleur.







### ◀ Concert tribute Julien Clerc

Pour le retour de la musique, Leers a accueilli son premier « Tribute » (reprise de chansons d'un groupe ou chanteur). Et le groupe « Si on chantait » a bien tenu ses promesses en nous emportant dans les cinq décennies de chanson de Julien Clerc. C'est un spectacle de qualité tant dans l'interprétation, l'orchestration, la sonorisation et l'éclairage qui a été proposé au trop petit nombre de Leersois présent ce soir-là.



### Carnavaleers ▲▼

*Rassemblement des groupes au parking du Cœur de Ville.*

Le 26 mars dernier, les déguisements étaient de sortie pour Carnavaleers! L'ambiance et le beau temps ont attiré un public nombreux venu déambuler dans les rues depuis le parking du Cœur de Ville. Après un long parcours passant par le collège, la mairie, l'Amical-Ciné et l'église pour finir à la salle municipale du centre, tous les enfants déguisés ont reçu un paquet de bonbons ainsi qu'un ticket de ducasse.



*Sur le passage du cortège, les membres du LOS Pétanque ont aussi fait leur carnaval au bouledrome!*



*Petite sortie des résidents de l'Ehpad des Cygnes pour regarder le défilé carnavalesque.*



## 6 Retour en images

### Les Conseillers juniors ► au bowling !

Après une nouvelle interruption depuis octobre 2021, liée à la crise sanitaire, les jeunes élus du mandat 2019-2021 (prolongé jusqu'en 2023), ont pu se retrouver lors d'un moment convivial au bowling mercredi 9 mars 2022. À la suite de ces retrouvailles, ils ont participé à l'opération « Nettoyons Leers » le 19 mars et ont repris leurs projets interrompus.



### Dégâts de la tempête Eunice ▼►

La tempête *Eunice*, qui s'est abattue sur notre région le 18 février dernier, a causé d'importants dégâts dans notre commune, en particulier au parc des Aviateurs. Deux des grands arbres, qui entourent l'aire de jeux, se sont couchés sur l'espace *Jardin d'hiver* du Centre Petite Enfance, endommageant fortement la toiture. Heureusement, personne n'a été blessé, les enfants

présents sur le site ayant été rassemblés à l'avant du bâtiment. Les arbres ont dû être relevés au moyen d'une grue à forte capacité de levage.

Le parc de la Butte a également subi des dégâts avec des arbres déracinés nécessitant l'intervention d'un service d'élagage pour sécuriser le site qui a rouvert fin mars.



De nombreuses autres chutes d'arbres sont à déplorer sur différents sites sans compter les dégradations de toitures, au site Péri, le préau de l'école Léonard de Vinci, des clôtures, de la signalétique... mais également les dégâts subis, à titre personnel, par les Leersois.

**L'état de catastrophe naturelle ne pourra pas être déclaré car les tempêtes, même violentes, ne font pas parties des événements ouvrant droit à ce classement.**



### Originaire de Leers, Nadège Loiseau, ► est venue présenter son 2<sup>nd</sup> long-métrage « Trois fois rien » à l'Amical-Ciné

La réalisatrice était déjà venue présenter son premier film « *Le Petit locataire* » dans la commune en 2016. Cette fois, c'est avec « *Trois fois rien* », sorti le 16 mars au niveau national, qu'elle a retrouvé les Leersois. Un grand moment pour notre cinéma local, les nombreux spectateurs, mais aussi pour le programmateur Pierre Comelli et le président de l'Amical-Ciné, Vital Debytere, qui fut son instituteur et directeur d'école lorsqu'elle était scolarisée à l'école Lannoy / Blin. Le film a été projeté toute la semaine suivante.



Nadège a retrouvé quelques-unes de ses anciennes connaissances d'enfance.

## Soutien à l'Ukraine

**Face à l'invasion russe qui ravage certaines régions d'Ukraine depuis le 24 février, la Ville de Leers se mobilise aux côtés des Leersois et des Leersois pour apporter son soutien au peuple ukrainien.**



Quelques-uns des bénévoles collectant et préparant les cartons de dons déposés dans les commerces et les écoles par les Leersois.

### Grande collecte

À l'initiative d'un groupe de Leersois, une collecte de médicaments, produits médicaux et produits d'hygiène a été lancée en faveur des Ukrainiens dès le 1<sup>er</sup> mars. La Ville et l'Union Commerciale et Artisanale de Leers se sont également mobilisées pour multiplier les points de collecte. En plus des commerces, une vingtaine de lieux de récupération municipaux ou associatifs, les trois écoles... ont offert la possibilité aux habitants de déposer leurs dons. Les produits ont été regroupés et triés par une équipe d'une trentaine de bénévoles.

Depuis le 21 mars, 144 cartons, toutes denrées confondues, ont été acheminés à la frontière ukrainienne par l'intermédiaire de l'association Lille aide l'Ukraine. Cette association transporte l'aide humanitaire jusqu'en Pologne, organise le rapatriement des familles ukrainiennes et les aide à trouver une famille dans la métropole lilloise (<https://lilleaideukraine.fr>).

**La collecte se poursuit, continuons à nous mobiliser!**

**Retrouvez nos points de collecte sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr).**

### Subventions et logements d'urgence

5000 €, c'est le montant de la subvention versée par la Ville au Secours Populaire, en faveur de l'Ukraine. La décision a été validée par le conseil municipal du 24 mars dernier. La mairie a également mis deux logements d'urgence, à la disposition de la Préfecture pour l'accueil de réfugiés. Merci à Électro Dépôt-Leers qui a fourni l'électroménager pour en compléter l'équipement.

### Le Moulin aux couleurs de l'Ukraine

Depuis le 18 mars, chaque soir, le moulin blanc s'illumine en jaune et bleu pour affirmer notre soutien à l'Ukraine et aux Ukrainiens, dans cette guerre injustifiée de la Russie contre ce pays.

### Avec la C.C.I.

La Chambre de Commerce et d'Industrie organise la mobilisation des entreprises des Hauts-de-France pour ravitailler l'Ukraine. Elle fait appel à toutes les structures pouvant donner des produits de première nécessité (dons en palettes) ainsi qu'à celles pouvant apporter une aide logistique. Log Leers, situé dans le parc d'Activités, a gracieusement mis à disposition un espace de 5000 m<sup>2</sup>. Parrain de l'opération, Francis Ciuch, d'origine ukrainienne, directeur de l'entreprise éponyme à Tourcoing, qui se charge de trouver des bénévoles pour participer à la réception, au tri et à la préparation des envois, a sollicité la mairie de Leers. Chargé de cette mission pour la Ville, Alain Guermonprez, conseiller municipal délégué au Sport, aidé de Philippe Stevens, s'est adressé aux 25 associations sportives de la commune pour constituer des équipes. Tous les adhérents souhaitant apporter leur soutien à l'opération peuvent toujours le contacter par mail : [aguermonprez@ville-leers.fr](mailto:aguermonprez@ville-leers.fr)

Pour plus d'informations sur l'opération :

[solidarite-ukraine@hautdefrance.cci.fr](mailto:solidarite-ukraine@hautdefrance.cci.fr) / Tél : 03 20 63 79 00







## Le budget 2022 : 20 millions d'euros pour assurer le quotidien et préparer l'avenir

La Maison des associations.

*En augmentation de près de 16 % par rapport à 2021, le budget primitif 2022, adopté par le Conseil municipal le 24 mars, est la traduction du programme de mandat, avec la réalisation d'investissements majeurs pour la commune. Il s'équilibre à 20 025 546 € et prévoit notamment le financement de l'Espace culturel dont le chantier doit démarrer à l'automne.*

### La section de fonctionnement

**Les recettes réelles**  
11 147 845 €

Quasiment stables, elles proviennent des sommes perçues au titre des impôts locaux, de la fiscalité reversée par la MEL, des dotations de l'État, des participations diverses du Département, des produits des services et subventions de la CAF. Ce budget se caractérise par la continuité des décisions antérieures avec la stabilité des taux d'imposition et des tarifs des différents services à la population.

#### Impôts locaux

*Pas d'augmentation des taux depuis 2017.*

#### Tarifs des services

*Pas d'augmentation depuis 2015 à l'exception des tarifs applicables pour la petite enfance dont l'évolution est contrainte par la CAF. L'inflation constatée sur la période 2016-2021 est de 6,33 % (indices décembre 2016 décembre 2021), l'impact de l'inflation a donc été totalement financé sans aucune répercussion sur les habitants.*

#### Fonctionnement

Dépenses = Recettes  
65,37 %

**13 091 313 €**

#### Investissement

Dépenses = Recettes  
34,63 %

**6 934 233 €**

### Les dépenses s'élèvent à 11 085 583 €

Les choix effectués lors de l'élaboration de ce budget tiennent compte des contraintes particulières, des décisions politiques et stratégiques et des économies ou réductions de charges prévues en 2022.

#### Les contraintes

- Nécessité de renforts de personnel (« tuilage » avant départ en retraite et remplacements d'arrêts maladie) **165 200 €**
- Augmentation des frais de personnel (prime inflation, hausse du SMIC et des rémunérations des agents de catégorie C, hausse cotisations de formation et du Centre de gestion) **125 500 €**
- Hausse des tarifs gaz et électricité : **66 400 €**
- Hausse des primes d'assurance **13 270 €**
- Provision pour dépenses imprévues liées à l'inflation et au contexte économique ainsi qu'aux conséquences des tempêtes **20 000 €**
- Fin des loyers de *Tendance et Fraîcheur* : **- 47 100 €**

#### Économies et réductions de charges

- Pas de pénalité SRU suite à la subvention versée à LMH pour les logements rue Deprat **- 55 600 €**
- Plus d'annulation des loyers pour accompagner les commerçants (suite Covid) **- 21 315 €**
- Diminution des dépenses d'entretien de l'éclairage public grâce au programme d'installations leds **- 20 000 €**
- Réduction des coûts de téléphonie suite au rattachement aux marchés de la MEL : **- 16 000 €**
- Réduction des achats de masques et produits de lutte contre le Covid : **- 16 500 €**



## Les axes prioritaires

### La sécurité

- Intervention de la police intercommunale en année pleine : 42 100 €
- Sécurisation du parc de la Butte suite au diagnostic : 16 500 €
- Sécurisation des locaux mis à disposition des citoyens avec l'installation de nouveaux blocs de secours : 10 000 €

### L'entretien du patrimoine

- Réfection des peintures de 4 classes à l'école Léonard de Vinci : 16 000 €
- Rénovation du parquet de la salle des mariages : 10 500 €

### Le développement durable

- Création d'un poste de chargé de développement durable/démocratie participative : 22 650 €
- Augmentation du pourcentage d'achats de denrées alimentaires durable (le taux doit atteindre 50 % en 2022).

### L'accompagnement des associations

- Soutien aux associations face aux conséquences de la crise sanitaire : 14 345 €
- Adhésion à la Maison des associations de Roubaix : 2 000 €

### Le budget participatif et la culture

- Enveloppe pour les projets de l'année : 10 000 €
- Augmentation des dépenses liée à la hausse de la fréquentation de l'École de musique avec une augmentation des recettes en parallèle

### Endettement

La Ville achève le remboursement du dernier emprunt en cours cette année. Un nouvel emprunt d'un montant prévisionnel de 1 900 000 €\* est prévu pour financer les projets du mandat :

- Construction de l'espace culturel
- Développement de la vidéo protection
- Réaménagement de l'ancien Hôtel de Ville

\*Montant ajusté au fur et à mesure de l'obtention des subventions sollicitées.

### Autofinancement

La situation financière fait ressortir un autofinancement prévisionnel de 62 290 €, soit 0,56 % des recettes de fonctionnement.

## La section d'investissement

La section d'investissement présente une forte augmentation afin de respecter la nécessité réglementaire d'inscrire la totalité des coûts d'investissements de l'espace culturel jusque fin 2024.

### Les recettes d'un montant de 5 138 300 € proviennent

- De la réalisation d'un emprunt nécessaire pour équilibrer la section d'investissements **1 913 570 €** (prévision).
- Des cessions de patrimoine : Bâtiment *la Buissonnière* et terrains annexes, 26 rue Victor Hugo ainsi qu'un véhicule et des ventes via *webenchères* **1 040 500 €**
- Du Fonds de compensation de la TVA dû aux travaux et achats 2020 + taxes d'aménagement **156 300 €**
- De la dernière année de rétrocession de l'actif de l'ancien SIVU Câble (dissous) **22 365 €**
- De subventions et recettes diverses notifiées **19 500 €**
- Cumul de l'excédent dégagé fin 2021 (1 923 775 €) ajouté à l'autofinancement 2022 (62 290 €) **1 986 065 €**

### Les nouveaux projets

Les dépenses d'investissement sont affectées prioritairement aux projets envisagés durant le mandat et particulièrement en 2022 pour :

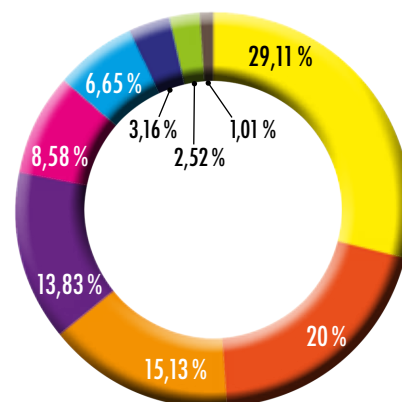
- **L'Espace culturel** : 3 546 500 € Missions de contrôle et ensemble des travaux de construction (voir p. 10-11)
- **La Maison des associations** : 112 500 € Désamiantage et nouveau compteur (77 000 €) + Alarme, signalétique, organigramme clés, provision pour mobilier (35 500 €)
- **La vidéoprotection** : 50 000 €
- **L'espace de télétravail** : 14 600 €

### Les autres dépenses

1 281 400 €

Après arbitrage, les recettes d'investissement permettent également de financer un programme (en augmentation de 202 515 € par rapport à 2021) qui concerne :

- **L'aménagement et l'environnement** : parking rue Pierre Catteau, éclairage public, mobilier urbain **373 000 €**
- **Les bâtiments et équipements sportifs ou pour la jeunesse** **256 250 €** Accessibilité vestiaires du stade, installation de Leds pour l'éclairage du terrain synthétique
- **Les matériels et logiciels informatiques** et les outils de sécurisation des réseaux : **193 900 €**
- **Les salles destinées aux festivités et à la culture** dont la sécurisation du moulin, le préau salle Pasteur, la chaudière salle Kerkhove, le bandeau salle Lefebvre : **177 200 €**
- **L'isolation de l'Hôtel de Ville et l'achat de deux véhicules électriques** **110 000 €**
- **Les bâtiments scolaires et la cuisine centrale** : équipement numérique des écoles, matériels et équipement pour la restauration **85 200 €**
- **L'aménagement des cimetières** : caveurnes, allée supplémentaire, jardin du souvenir **40 500 €**
- **Les achats de mobiliers et matériels divers** **32 350 €**
- **La sécurité** : silhouettes devant les écoles **13 000 €**



Les dépenses d'investissement par fonction (en %)



## Le futur espace culturel présenté aux habitants

**Jean-Philippe Andriès, maire, accompagné du cabinet d'architectes et de l'assistant au maître d'ouvrage, a dévoilé le projet du nouvel espace culturel lors d'une réunion publique le 17 février dernier. L'ouverture est programmée pour la rentrée 2024.**

L'équipement à vocation musicale sera construit sur une réserve foncière appartenant à la Ville, rue Franklin. À proximité immédiate du centre, le bâtiment de couleur blanche sera érigé sur l'équivalent de deux niveaux afin de rester dans des gabarits équivalents aux constructions existantes. Le projet a été pensé pour limiter au maximum l'impact sur le voisinage en termes de bruits et de nuisances de manière générale.

**Son objectif : créer une synergie entre les différents organes dédiés à la musique en profitant d'espaces fonctionnels communs.**

Composé d'un auditorium de 150 places et de salles de classes spécifiques adaptées à la pratique instrumentale, à la pratique collective, à l'éveil musical... le futur bâtiment est conçu pour apporter un cadre adapté à l'École de musique et à l'Harmonie municipale, notamment en termes d'acoustique.

### Concernant le stationnement...

Plus de 150 places se trouvent dans un rayon proche, et au maximum à 8 minutes à pied. Par ailleurs, la rue Franklin bénéficiera d'une réfection et de places de stationnements matérialisées.

### Permettre le développement de l'École de musique

Il s'agit dans le même temps de permettre à l'École de musique de poursuivre son développement. De 90 élèves avant la crise sanitaire, les effectifs sont passés à 140 élèves à la rentrée 2021. Grâce aux nouveaux locaux, l'établissement pourrait rapidement atteindre 190 élèves, soit la moyenne nationale (2 % de la population).

### Créer une dynamique culturelle

Pas uniquement tournée vers la musique, le nouvel espace devrait créer une dynamique culturelle : un espace de plus de 200 m<sup>2</sup> est prévu pour des activités multiculturelles.

Une dynamique est déjà engagée puisque l'association *Le Diapason*, chorale leersoise, a souhaité pouvoir y faire ses répétitions une à deux fois par semaine.

### Présentation

Le futur pôle culturel associera plusieurs espaces :

- Une école de musique (environ 270 m<sup>2</sup>) composée de 9 salles de cours individuels ou collectifs et de locaux administratifs.
- Un auditorium (environ 310 m<sup>2</sup>) d'une capacité d'accueil de l'ordre de 150 spectateurs (gradins fixes). Cet espace sera également la salle de répétition pour les musiciens de l'Harmonie municipale et les choristes d'une association communale.
- Les locaux de l'Harmonie municipale (environ 100 m<sup>2</sup>) répondront majoritairement à une fonction de stockage des instruments de musique, des partitions musicales et des costumes.
- Une salle multifonctionnelle à vocation culturelle d'une surface de l'ordre de 200 m<sup>2</sup> à créer. Il s'agira d'un espace partagé visant à diversifier la politique culturelle de la commune, avec un accès depuis l'intérieur du bâtiment mais également un accès autonome depuis l'extérieur.



En chiffres...

Chantier

Début des travaux : début 2023  
Livraison de l'équipement : 2024

Superficie

1 300 m<sup>2</sup> de terrain  
1 065 m<sup>2</sup> de bâtiments

Coût

3 000 000 € HT soit 3 600 000 € TTC  
Demande de subventions : 80 %

Architectes

Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage :  
3<sup>e</sup> OPUS - Claire Maladry  
Maîtrise d'Œuvre :  
Cabinet d'architectes Atelier O-S  
Architectes - Guillaume Colboc

En tant que principaux utilisateurs du site, l'École municipale de musique et l'Harmonie municipale ont été associées à l'élaboration du projet. Les deux entités, qui travaillent ou répètent actuellement dans des locaux vétustes et exigus, ont pu mettre sur la table leur bilan et leurs souhaits par rapport à leur environnement actuel... auprès de l'équipe d'architectes retenue. « *Nous avons voulu créer une structure qui réponde aux besoins de chacun* » explique David Malbranque, adjoint à la culture « *c'est essentiel pour faire vivre la structure, qui n'est pas un lieu fermé* ».

Actuellement, 144 élèves sont inscrits à l'École de musique. 56 musiciens font partie des rangs de l'Harmonie municipale et 50 choristes composent la chorale Le Diapason. Installés dans des locaux où l'acoustique n'est pas vraiment adaptée à la pratique de la musique, ils attendent avec impatience de prendre possession du nouvel auditorium et des différents espaces de travail. Coté sonorisation et isolation, tout a été prévu pour ne pas gêner le voisinage « *Et ce n'est pas une salle de spectacle* » a insisté Jean-Philippe Andriès, lors de la réunion publique « *l'auditorium servira le plus souvent à répéter et ne sera ouvert au public que de temps en temps* ».

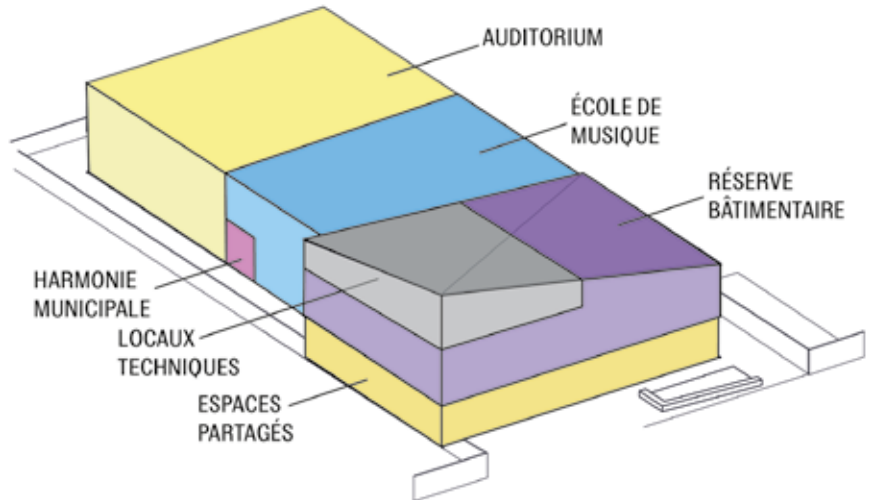
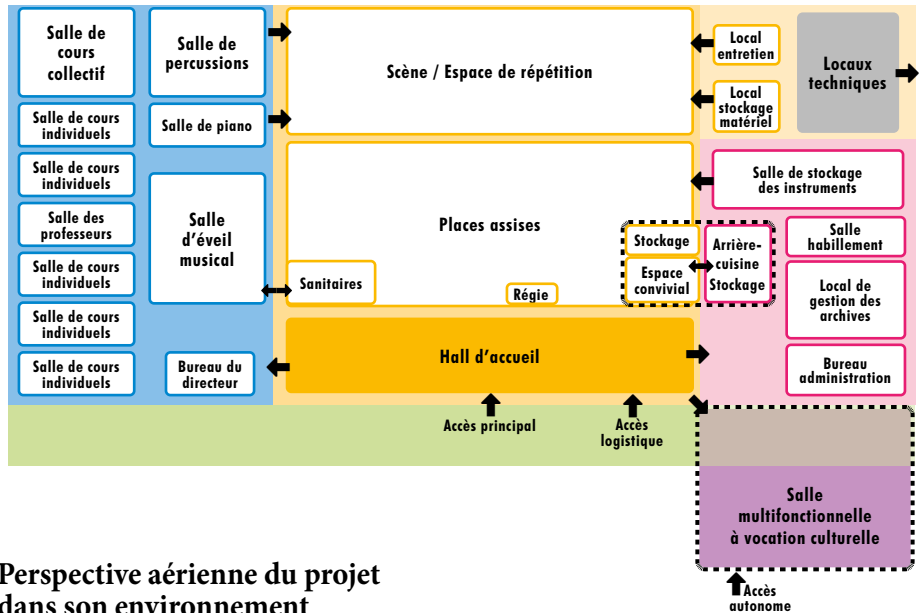


Schéma de principe de l'organisation des espaces



Perspective aérienne du projet dans son environnement



# Ce qu'il faut savoir à propos du nouvel entrepôt « Exeter » dans le Parc d'activités du Versant Nord - Est

*Le sujet a fait couler beaucoup d'encre et suscité beaucoup d'inquiétudes. Aussi, nous avons décidé de revenir sur le sujet, en plus de la réunion publique qui s'est tenue le 28 février dernier.*

## Qui construit ?

La société « Exeter » est une entreprise française spécialisée dans la construction d'entrepôts logistiques. Elle est d'ailleurs propriétaire d'autres fonciers au Parc d'activité comme l'entrepôt IDLog juste à côté.

## Pour quel projet ? Quelle activité ?

Un entrepôt logistique comme il y en a d'autres dans le Parc d'activités.

Exeter construit le bâtiment puis il sera occupé par une ou des entreprises pour y stocker des marchandises en attente de préparation de commandes et de livraisons. Ainsi, OKAÏDI a un entrepôt dans le Parc d'activités pour approvisionner ses magasins ou les commandes en lignes. Il s'agit du même type de bâtiment.

80 créations d'emplois sont attendues pour ce site.

## Quelle est la procédure ?

L'entreprise est soumise au respect de plusieurs procédures :

**Le dépôt d'un permis de construire :** celui-ci est instruit par la Ville qui vérifie le respect des règles d'urbanisme et de construction édictées dans le Plan Local

d'Urbanisme (PLU). Il devrait être accordé prochainement car Exeter répond à toutes les règles du PLU.

**L'étude d'impact :** selon le projet, les services de l'État compétents, décident s'il y a lieu de faire une étude d'impact sur l'environnement. Pour le futur entrepôt à Leers, l'étude d'impact n'a pas été jugée nécessaire au regard de l'activité.

**La législation des installations classées (ICPE) :** les activités correspondantes sont énumérées dans une nomenclature qui les soumet à un régime d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration en fonction de l'importance des risques ou des inconvénients qui peuvent être engendrés. Dans le cas d'Exeter, le projet est soumis à un simple enregistrement car l'activité n'est pas considérée comme risquée. C'est dans ce cadre qu'une information publique a eu lieu en début d'année.

## Pourquoi à cet endroit ?

Ces terrains appartenaient autrefois à l'usine *Faratex*. Ils avaient une vocation industrielle.

Ces terrains ont changé de destination au PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour re-

cevoir une activité économique, conformément à tout le reste du Parc d'activité. Il est à noter qu'une activité économique est beaucoup moins gênante pour les riverains qu'une activité industrielle.

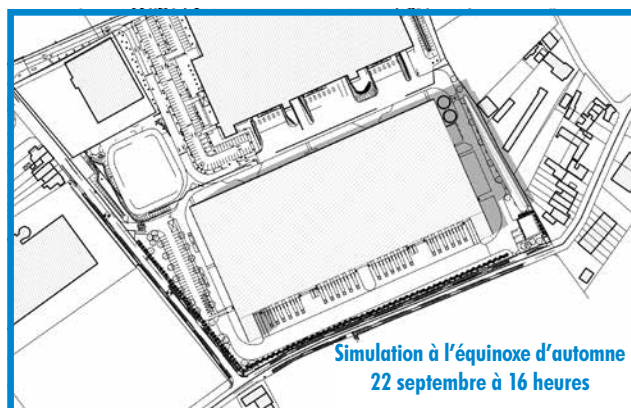
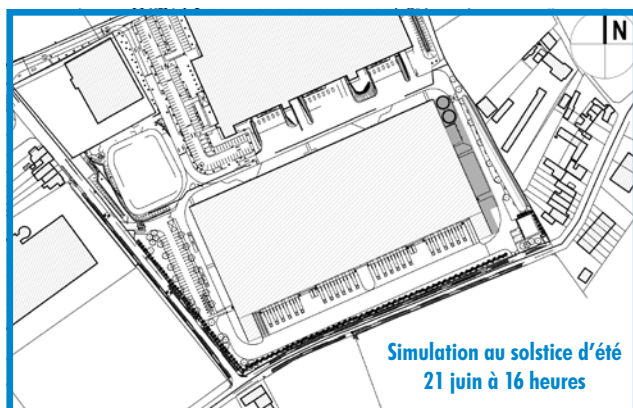
## Quel impact pour les riverains ?

Bien que non-obligatoire, une étude d'ensoleillement a été demandée pour vérifier l'impact sur les maisons voisines. Celui-ci est quasiment nul toute l'année (voir ci-dessous).

Le merlon paysager existant sera remodelé et planté d'arbres à hautes tiges d'essences locales afin de minimiser l'impact visuel du projet par rapport aux maisons individuelles présentes au sud-est.

Concernant les passages de camions déjà existants sur Gibraltar-Droite malgré l'interdiction, la Ville a demandé à la Métropole Européenne de Lille (MEL) un marquage au sol indiquant les limitations de tonnage en plus de la signalisation verticale existante et a sollicité le bourgmestre d'Estaimpuis pour réaliser des campagnes de verbalisation conjointe avec notre police municipale.

## Étude d'ensoleillement







Vue en perspective de l'entrepôt sous deux angles différents.

En termes de flux, le projet EXETER devrait générer environ 240 passages de véhicules dont environ 80 camions, le reste étant l'arrivée et la sortie des futurs salariés. Par comparaison, le flux moyen actuel rue de la Plaine est de 5 560 / jour.

### Quel est le pouvoir de la mairie et du maire ?

Le maire signe l'arrêté qui accorde le permis de construire. Pour cela, il vérifie que les règles édictées au PLU (Plan Local d'Urbanisme) sont respectées. Si elles le sont, il est dans l'obligation légale d'accorder ce permis.

Cependant, il peut négocier certains points avec le promoteur, si celui-ci l'accepte. C'est pourquoi après plusieurs échanges des améliorations ont été apportées à la demande de M. le Maire comme l'entrée et la sortie de tous les véhicules face à la rue du Trieu du Quesnoy (sauf accès Pompiers obligatoire rue Gibraltar - Droite) pour limiter les nuisances des riverains.



Par contre, il n'a aucun pouvoir sur le terrain en lui-même puisqu'il s'agit de terrains privés. Quant à l'activité, ce sont les services de l'État qui dirigent les procédures et l'autorisent.

### Qu'est-ce qu'un ICPE ?

La législation des installations classées vise à réduire les dangers ou inconvénients que peuvent présenter les ICPE soit :

- pour la commodité du voisinage ;
- pour la santé, la sécurité, la salubrité publiques ;
- pour l'agriculture ;
- pour la protection de la nature, de l'environnement et des paysages ;
- la conservation des sites et des monuments ainsi que des éléments du patrimoine archéologique.

Elle confère à l'État des pouvoirs : d'autorisation ou de refus d'autorisation de fonctionnement d'une installation ; de réglementation (par exemple : imposer le respect de certaines dispositions

techniques), de contrôle et de sanction. Son application relève de l'inspection des installations classées, sous l'autorité des préfets.

L'exploitation d'une installation, sans avoir effectué de déclaration ou d'enregistrement préalable, ou obtenu l'autorisation obligatoire, rend l'exploitant passible d'amendes administratives et/ou pénales.

Les installations visées par la législation sur les ICPE sont énumérées dans une nomenclature qui les soumet à un régime de classement adapté à l'importance des risques ou des inconvénients qu'elles peuvent engendrer.

Un classement ICPE ne signifie pas forcément un danger pour la santé des riverains, mais le respect de règles par-

ticulières. En France de nombreux bâtiments sont soumis à cette réglementation. Il y a d'ailleurs de nombreux ICPE déjà actuellement dans le Parc d'activités du Versant Nord-Est sans que les Leersois ne se sentent en insécurité.

### Qu'en est-il pour l'entrepôt à Leers ?

Dès lors qu'il y a du stockage en grande quantité, l'activité est considérée comme ayant « des matières combustibles ».

L'entrepôt Exeter stockera des objets du quotidien (vêtement, mobilier, décoration... selon l'activité du futur occupant) dans de nombreux cartons sur des rayonnages. Pour cette raison, l'entrepôt est classé ICPE pour imposer des règles strictes faites pour limiter au maximum les risques.

# Inscriptions à l'École municipale de musique

Pour la rentrée scolaire 2022, les inscriptions seront prises du 1<sup>er</sup> au 31 mai pour les élèves qui fréquentent déjà l'établissement et du 1<sup>er</sup> au 30 juin pour les nouveaux élèves.

- Le formulaire d'inscription est à télécharger sur la page Facebook de l'École ou le site de la Ville.
- Les dossiers peuvent être renvoyés à [fflament@ville-leers.fr](mailto:fflament@ville-leers.fr) ou déposés à l'École de musique avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Il est possible de prendre rendez-vous avec l'actuel directeur Fabian Flament pour restitution et validation des dossiers, ou pour toute autre question.  
Tél. : 03 20 02 98 27.
- Dans cette démarche, vous n'aurez pas à régler les droits d'inscriptions. Ils vous seront demandés en différé.

## L'École de musique, c'est...

- une équipe de 12 professeurs diplômés, encadrée par un directeur qui accueillent 140 élèves de tous âges (de 5 à 105 ans!) suivant l'organisation de l'enseignement artistique en France : cycle 1, 2, pratique collective et formation musicale.
- un enseignement de qualité pour permettre à tous de pratiquer la musique à tous niveaux avec une exigence propre à la pratique artistique.

## Plusieurs parcours sont proposés :

- Dès 5 ans pour l'éveil musical
- Dès 7 ans pour le parcours classique
- Parcours *Adulte* allégé
- Perfectionnement pour les élèves diplômés.

## Tarifs

- Éveil ou chorale : 20 €
- Solfège seul ou instrument seul : 40,45 €
- Solfège + instrument / 3<sup>e</sup> cycle Amateur : 58,85 €

**10 % de réduction  
pour 3 membres d'une même famille.  
Pour les non-Leersois : tarifs × 3  
Location d'instrument  
en fonction du stock : 98 €/an.**

## L'audition des Débutants

Le 5 avril dernier, elle a donné l'occasion, aux nouveaux élèves, inscrits en septembre 2021, de montrer leurs acquis musicaux.



## Moments partagés...

Dans son cursus d'apprentissage, plusieurs fois par an, l'École municipale de musique organise des auditions, avec ou sans thème, ou des rencontres qui permettent aux élèves de se produire devant un public. Une expérience enrichissante!

### Une première Ciné-audition

En partenariat avec l'Amical-Ciné, le 22 mars, l'École municipale de musique a organisé sa première Ciné-audition. Une belle expérience pour les élèves qui ont pu jouer des musiques de films, avec la projection simultanée d'extraits.



### Avec l'Atelier lyrique de Tourcoing... pour les aînés

Le 30 mars dernier, les aînés des résidences *Les quatre vents* et *Les Cygnes* ont profité d'une belle rencontre inter-générationnelle en musique organisée par la Ville à la salle municipale du Centre. En première partie de l'Atelier lyrique de Tourcoing, l'École de musique participait à ce grand rendez-vous.

La chorale et les élèves des cours de formation musicale ont interprété 3 chansons composées par Fabian Flament, directeur, sur des poèmes d'Alphonse Daudet et Gérard de Nerval. L'un des chants a été accompagné par les musiciens de l'Atelier lyrique qui ont ensuite enchaîné avec un concert allant des musiques de la renaissance au baroque, présenté par Alexis Kossenko, flûtiste et directeur de l'orchestre *Les Ambassadeurs*. Un beau moment de partage musical entre jeunes et anciens.





# Leers Jeunesse

L'agenda des jeunes leersoïses



*Vos enfants de 3 à 17 ans sont accueillis dans nos différentes structures en juillet et août, selon leur scolarisation : Poussins pour les maternelles, Écureuils, Renards ou Pandas pour les élèves en élémentaire, Lions (juillet) et la Maison des Jeunes (juillet et août) pour les collégiens.*

## Accueils de loisirs & Mercredis récréatifs

### RÉSERVATIONS

Du vendredi 20 mai  
au jeudi 2 juin

sur le *Portail famille* ou par  
téléphone au 03 20 20 79 80



Portail  
Famille

### Pour toute nouvelle inscription aux Accueils de loisirs

- Fournir l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 et un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Prendre connaissance du règlement de la structure,
- Compléter et signer la fiche d'adhésion/sanitaire par mail,
- Fournir la photocopie du carnet de santé de l'enfant.

## Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif

### PLANNINGS ET INSCRIPTIONS

Du vendredi 20 mai  
au jeudi 2 juin

## Point municipal Oxygène

Programme disponible début  
juin au point municipal  
*Oxygène*.

Inscriptions recommandées car  
le nombre de places est limité.

# Accueils de loisirs

Les accueils de loisirs sont un véritable espace de rencontres multiculturelles et sociales. Ils doivent être capables de recevoir tout enfant désirant y participer, sans discrimination, sous couvert de la laïcité. Les valeurs de

citoyenneté y sont appliquées. La parentalité y est développée sous diverses formes et pour toutes les tranches d'âge. Une attention toute particulière est apportée aux conditions d'accueil des enfants en situation de handicap.

## 1<sup>ère</sup> Session : Du lundi 11 au vendredi 29 juillet

### Les Poussins

Enfants nés entre 2016 et 2019 (dès 3 ans)  
École Alice Cotteaux, rue Mozart

### Les Écureuils

Enfants nés en 2014 et 2015  
École Blin/Péri, rue du Général de Gaulle

### Les Renards

Enfants nés entre 2011 et 2013  
École Léonard de Vinci, rue Léonard de Vinci

### Les Lions

Jeunes nés entre 2007 et 2010  
Salle du tir à l'arc, rue Pasteur



## Été 2022

## 2<sup>ème</sup> Session : Du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 19 août

### Les Poussins

Enfants nés entre 2016 et 2019 (dès 3 ans)  
École Alice Cotteaux, rue Mozart

### Les Pandas

Enfants nés entre 2011 et 2015  
École Blin/Péri, rue du Général de Gaulle

### MdJ

Jeunes mineurs nés entre 2004 et 2010  
Voir page suivante « Août MdJ »

### Tarifification par jeune et par jour selon le quotient familial

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE 9h30-17h	JOURNÉE PAI	NUITÉE	GARDERIE 1H** 8h30-9h30 ou 17h-18h	GARDERIE 2H** 7h30-9h30	
Leersois	T1	de 0 à 5124 €	1,75 €	0,59 €	2,12 €	0,59 €	1,18 €
	T2	de 5124,01 à 11784 €	3,49 €	1,17 €	4,24 €	0,88 €	1,76 €
	T3	de 11784,01 à 18552 €	5,24 €	1,76 €	6,36 €	1,17 €	2,34 €
	T4	de 18552,01 à 25320 €	6,99 €	2,34 €	8,48 €	1,46 €	2,92 €
	T5	au-delà de 25320 €	8,74 €	2,93 €	10,61 €	1,76 €	3,52 €
Extérieurs	T6	de 0 à 5124 €	7,02 €	2,35 €	8,52 €	1,41 €	2,83 €
	T7	de 5124,01 à 18552 €	17,48 €	5,86 €	21,22 €	3,52 €	7,04 €
	T8	au-delà de 18552 €	23,32 €	7,82 €	28,31 €	4,70 €	9,39 €

\* L'organisation des campings et sorties à la journée reste alléatoire à ce jour en raison de la crise sanitaire. \*\* sauf pour les lions pas de garderie.

## Mercredis récréatifs (période scolaire 2022-2023)

### Les Ouistitis

Pour les enfants de 3 à 6 ans  
École Pauline Kergomard,  
rue Léonard de Vinci

### Les Jaguars

Pour les enfants de 7 à 11 ans  
École Léonard de Vinci,  
rue Léonard de Vinci

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE 8h30-18h	APRÈS-MIDI 13h-18h ou JOURNÉE PAI	GARDERIE 8h-8h30	
Leersois	T1	de 0 à 5124 €	2,20 €	0,75 €	0,30 €
	T2	de 5124,01 à 11784 €	4,40 €	1,49 €	0,44 €
	T3	de 11784,01 à 18552 €	6,61 €	2,24 €	0,59 €
	T4	de 18552,01 à 25320 €	8,81 €	2,99 €	0,73 €
	T5	au-delà de 25320 €	11,01 €	3,74 €	0,88 €
Extérieurs	T6	de 0 à 5124 €	8,84 €	3,00 €	0,71 €
	T7	de 5124,01 à 18552 €	22,02 €	7,48 €	1,76 €
	T8	au-delà de 18552 €	29,38 €	9,98 €	2,35 €

Service Jeunesse et Sport - Service Jeunesse de Leers  
Renseignements : Tél. : 03 20 20 79 80 - Mail : js@ville-leers.fr



# Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif

La Maison des Jeunes s'adresse à tout public, garçons et filles, âgés de 11 à 17 ans. Elle a pour mission de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes, de leur permettre l'accès à la culture et de les amener à devenir

citoyen. Elle fonctionne toute l'année, 5 jours sur 7, et adapte ses horaires d'ouverture en fonction de la période de l'année. La Maison des Jeunes est réservée exclusivement aux collégiens et lycéens.

## JOURNÉE DE LA JEUNESSE : Le samedi 2 juillet

Les jeunes qui souhaitent s'impliquer dans l'organisation de la journée peuvent se rapprocher de la Maison de Jeunes. Le programme complet sera disponible courant juin.

## JUILLET PROJETS : Du vendredi 8 au vendredi 29 juillet

Durant le mois de juillet, les jeunes Leersois de 11 à 15 ans ne souhaitant pas s'inscrire à l'accueil de loisirs des Lions peuvent participer à « Juillet projets » pour des vacances organisées selon leurs envies et leurs besoins. Accompagnés de leurs animateurs, ils pourront élaborer ensemble un planning réunissant leurs différents projets.

### Conditions :

- Implication à l'élaboration du planning obligatoire pour participer aux différentes actions,
- Horaires d'ouverture adaptés aux projets,
- Accueil libre de 14h à 19h : billard, baby-foot, ping-pong, jeux de société...
- Pas de possibilité de repas.

Pour une meilleure organisation de « Juillet projets », nous demandons aux familles de nous confirmer par mail ou par sms la participation de leur(s) enfant(s) avant le 21 mai.

Ainsi ils seront invités à une journée d'organisation qui aura lieu en juin et qui leur permettra de s'inscrire aux différentes actions planifiées.

Contact : [glegend@ville-leers.fr](mailto:glegend@ville-leers.fr) ou 06 66 66 99 45.



## AOÛT MDJ : Du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 19 août

- Ateliers\* le matin de 10h à 12h : sport, cuisine, création...
- Animations sportives et culturelles\* l'après-midi de 14h à 17h,
- Sorties à l'après-midi ou à la journée,
- Accueil libre tous les jours de 17h à 19h : billard, baby-foot, tennis de table, jeux de société...
- Soirées thématiques ou camping...
- Option MDJ+\* de 10h à 17h : atelier + animation + repas du midi.

\*En cas de sortie à la journée, il n'y aura ni ateliers, ni animations, ni l'option MDJ+ (prévoir pique-nique).

## Pour s'inscrire à la MdJ

- Fournir l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 du foyer et un justificatif de domicile récent,
- Prendre connaissance du règlement de la structure,
- Compléter et signer la fiche d'adhésion/sanitaire,
- Fournir la photocopie du carnet de santé du jeune,
- Régler la participation financière en espèces ou par chèque à l'ordre de la Régie MdJ/PMO.

### Tarifification par jeune et par jour selon le quotient familial

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL	COTISATIONS		OPTION MDJ+		SÉJOURS		ACTIVITÉS EXTÉRIEURES**	
		Mensuelles	Annuelles	PAI	Repas normal	Journée	Nuitée*		
Leersois	<b>T1</b>	de 0 à 5124 €	0,53 €	5,25 €	0,59 €	1,50 €	1,75 €	2,12 €	0,70 €
	<b>T2</b>	de 5124,01 à 11784 €	1,05 €	10,50 €	1,17 €	3,00 €	3,49 €	4,24 €	1,40 €
	<b>T3</b>	de 11784,01 à 18552 €	1,58 €	15,76 €	1,76 €	4,50 €	5,24 €	6,36 €	2,10 €
	<b>T4</b>	de 18552,01 à 25320 €	2,10 €	21,01 €	2,34 €	6,00 €	6,99 €	8,48 €	2,80 €
	<b>T5</b>	au-delà de 25320 €	2,63 €	26,26 €	2,93 €	7,50 €	8,74 €	10,61 €	3,50 €
Extérieurs	<b>T6</b>	de 0 à 5124 €	2,11 €	21,09 €	2,35 €	3,61 €	7,02 €	8,52 €	2,01 €
	<b>T7</b>	de 5124,01 à 18552 €	5,26 €	52,52 €	5,86 €	9,00 €	17,48 €	21,22 €	5,00 €
	<b>T8</b>	au-delà de 18552 €	7,02 €	70,07 €	7,82 €	12,01 €	23,32 €	28,31 €	6,67 €

\*L'organisation des campings et sorties à la journée reste alléatoire à ce jour en raison de la crise sanitaire. \*\* participation par tranche de 5€ du coût de l'activité.

Maison des Jeunes, parking Daudet rue Roger Salengro à Leers - [f](https://www.facebook.com/MaisonDesJeunesLeers) Maison des Jeunes  
**Renseignements** : Tél. : 03 20 75 62 59 - Mail : [mdj@ville-leers.fr](mailto:mdj@ville-leers.fr) - sur rendez-vous à la MdJ  
 Ouverte les mardi, jeudi et vendredi de 15h 30 à 19h et les mercredi et samedi de 14h à 19h

# Point municipal *Oxygène*



Le point municipal *Oxygène* a pour mission de renforcer les liens sociaux et familiaux à travers des activités, des ateliers divers et variés puis d'encourager et accompagner la mise en place de projets afin de favoriser la vie collective et l'implication des usagers.

Il met en place des actions de prévention, de soutien à la parentalité, d'accompagnement à la citoyenneté et d'échanges intergénérationnels. Il est ouvert toute l'année et s'adresse aux adultes qui, seuls ou en famille, peuvent participer aux activités proposées.

## Été *Oxygène* : Du mardi 12 juillet au vendredi 5 août

Accueil, ateliers et, en concertation avec le public, sorties planifiées. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.



Point municipal *Oxygène*, 25 ter rue Pasteur à Leers - Renseignements par téléphone : 03 20 81 24 07

Ouvert les mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et les mercredi et samedi, de 8 h 30 à 12 h

## Pass' Loisirs (période scolaire 2022-2023)

Vous habitez Leers et avez un ou plusieurs enfants (nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2004) souhaitant s'inscrire dans une association leersoise de loisirs (sportive ou culturelle), vous pouvez bénéficier d'une participation financière de la Ville avec le PASS' LOISIRS, en fonction de votre quotient familial (T1 : 30 € / T2 : 20 € / T3 : 10 €).

Pour en profiter, il vous suffit d'envoyer une demande par mail à [passloisirs@ville-leers.fr](mailto:passloisirs@ville-leers.fr) à partir du mardi 1<sup>er</sup> juin en indiquant

nom, prénom, date de naissance, adresse de l'enfant et nom de l'association souhaitée, accompagnée de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 et d'un justificatif de domicile au format pdf ou jpg.



# PASS' LOISIRS

pour les jeunes jusqu'à 18 ans







# Rentrée scolaire 2022-2023

## Inscriptions périscolaires, garderies et restauration

### Procédure en 2 étapes

#### 1 - Les inscriptions

Elles se feront en ligne du 15 au 31 mai via le *Portail famille*.

Il vous faudra mettre un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Et, si pas encore en ligne : les copies des vaccins à jour pour chaque enfant, votre numéro CAF et l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

#### 2 - Les réservations

Elles se feront via le *Portail famille* après validation de l'inscription par le service des Écoles. Vous pourrez choisir de les faire à l'année ou par période (cf. tableau).

#### Service des Écoles

Tél. : 03 20 200 837

Mail : ecoles@ville-leers.fr

### RAPPEL

Chaque année, en décembre, le dernier avis d'imposition doit être mis en ligne pour toutes les familles. En l'absence de cette déclaration, le tarif maximum sera appliqué.

TARIFS	RESTAURATION SCOLAIRE		GARDERIES PÉRISCOLAIRES			
	Maternelles	Élémentaires	Matin 1h (de 7 h 30 à 8 h 30)	Soir 1h30 (de 16 h 30 à 18 h)	Soir 2h (de 16 h 30 à 18 h 30)	
Leersois	T1	2,04 €	2,66 €	1,61 €	1,61 €	2,15 €
	T2	2,30 €	3,00 €	1,79 €	1,79 €	2,39 €
	T3	2,56 €	3,34 €	1,99 €	1,99 €	2,65 €
	T4	3,15 €	4,11 €	2,45 €	2,45 €	3,27 €
	T5	3,88 €	5,08 €	3,01 €	3,01 €	4,01 €
Extérieurs	T6	3,42 €	4,48 €	2,65 €	2,65 €	3,53 €
	T7	4,07 €	5,33 €	3,16 €	3,16 €	4,21 €
	T8	5,00 €	6,55 €	3,89 €	3,89 €	5,19 €

Tarif calculé à partir de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 du foyer, pour la période de sept. à déc. 2022.  
 Tarif actualisé au 1<sup>er</sup> janvier 2023 à partir de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 du foyer, de jan. à juil. 2023.

### Réservations

Périodes scolaires	Réservations	Ou à l'année
Septembre Octobre	Juin	Les réservations peuvent être faites en juin pour l'année scolaire complète*
Novembre Décembre	Vacances d'automne	
Janvier Février	Vacances de fin d'année	
Mars Avril	Vacances d'hiver	
Mai Juin	Vacances de printemps	

\* Avec possibilité de les modifier à chacune des petites vacances.



## Des capteurs de CO<sub>2</sub> dans toutes les écoles

Le renouvellement de l'air est l'une des principales mesures collectives de réduction du risque de transmission de la Covid-19.

L'installation de capteurs de CO<sub>2</sub>, conçus pour détecter la concentration de dioxyde de carbone, gaz expiré lors de la respiration humaine, est recommandée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Ces appareils de mesure ne détectent



pas directement le Covid dans l'air, mais en signalant la concentration de dioxyde de carbone dans l'air, ils rappellent aux membres de la communauté éducative la nécessité d'ouvrir les fenêtres.

Depuis fin février, toutes les écoles ont été dotées de deux capteurs CO<sub>2</sub> mobiles, avec alarme sonore et visuelle, permettant d'évaluer le besoin de renouvellement de l'air.

Coût pour la Ville : 1 044 € dont une partie sera subventionnée par l'État.

## Ouverture de classe

Une bonne nouvelle pour la commune !

Le Directeur des Services Académiques de l'Éducation Nationale a informé la Mairie de l'ouverture d'une classe maternelle au Groupe Scolaire du Buisson pour la rentrée 2022.

Le nombre de classes passera de 12 à 13 dans cet établissement.



## Pierre Charret a partagé son passé de résistant au collège Alphonse Daudet

**C'est l'un des derniers résistants de la seconde guerre mondiale. Pierre Charret, un Watrelosien de 96 ans, est venu échanger avec les collégiens Leersois lors d'une conférence, le 29 mars dernier.**

À l'initiative de Laurent Bocquet, principal, et de Mohamed Kasdi, professeur d'Histoire-géographie et d'EMC dans l'établissement, cette rencontre concernait l'ensemble des classes de troisième, soit 129 élèves. En ouverture, un groupe d'élèves musiciens a interprété le Chant des partisans.

Pierre Charret est à peine plus âgé que son auditoire lorsqu'il s'engage dans la résistance avec trois camarades du lycée. Après avoir évoqué sa famille et son enfance dans

sa région d'origine, le Limousin, il restitue bien le contexte dans lequel la guerre éclate. Il raconte la vie politique en Europe entre les deux guerres, la vie des Français sous l'occupation avant de retracer, avec beaucoup d'émotion, comment il est entré en résistance en 1943, ses activités et son rôle au sein des Francs-Tireurs et Partisans.

Avec précision, il répond ensuite aux nombreuses questions préparées en cours par les élèves, des questions faisant souvent

l'aller-retour entre les années 40 et aujourd'hui, et certains parallèles avec la guerre en Ukraine. Ce témoignage émouvant et poignant se termine par un message aux adolescents (ci-contre) :



*« Il faut vous engager dans la vie citoyenne et dans les grands défis d'aujourd'hui - comme le défi climatique - ... avec le même esprit de coopération qui nous a portés dans la résistance, la haine du racisme, ces valeurs de fraternité et de solidarité que vous connaissez bien, vous les jeunes... ce sont certainement les énergies renouvelables dont le monde a besoin »* insiste le résistant. *« Rencontrer Pierre Charret est une vraie chance pour les élèves »* a déclaré Jean-Philippe Andriès qui avait été invité à participer à la conférence avec M. Lejeune, conseiller municipal délégué, et deux représentants des anciens combattants Leersois, Jean Baesen et Michel Despelchin.



*Pierre Charret, ancien résistant, lors de la conférence devant les classes de 3<sup>e</sup>.*

## Journée de l'Animation

Le samedi 19 mars, les nouveaux candidats aux postes d'animateurs aux accueils de loisirs pour l'été 2022 ont été invités à participer à la Journée de l'animation. Accueillis par Carmelo Furnari, adjoint à la Vie de l'enfant, le service Jeunesse et Sport et les directeurs des ALSH, les jeunes se sont retrouvés de 13 h 30 à 23 h pour échanger sur les enfants, proposer des jeux, exprimer leur créativité et découvrir le projet éducatif leersois.

Ce temps collectif de recrutement qui existe à Leers depuis 1991 permet aux jeunes de se rencontrer autour d'une passion commune : l'animation.





# Retour sur la 1<sup>ère</sup> journée Petite enfance et Parentalité

**Organisée et animée par les acteurs Petite enfance de la Ville, l'objectif principal de cette journée était de donner aux parents quelques clés pour faciliter la communication et accompagner son enfant au quotidien.**

Après la diffusion du film « le cerveau des enfants » le vendredi à l'Amical-Ciné, un débat très intéressant a eu lieu sur la place de l'adulte dans la pédagogie positive et l'éducation bienveillante.

Le samedi, pas moins de 150 visiteurs sont venus découvrir l'ensemble des actions proposées au Centre Petite Enfance. Inaugurée par Carmelo Furnari, adjoint à la Petite enfance, les 40 organisateurs (parents, équipe de la PMI, assistantes maternelles et les équipes de la crèche familiale, de la crèche collective, du relais petite enfance, et du point municipal *Oxygène*) ont proposé une multitude d'animations : Découverte des modes d'accueil, café-parents, ateliers parents-enfants, sensibilisations aux écrans, au portage, à la communication bienveillante et découverte des pédagogies comme le bébésignes, la lecture, la motricité libre, le toucher-massage... La découverte de la pédagogie *Montessori* et l'espace bien-être ont rencontré un vif succès ! Une belle réussite pour cette première édition qui s'est déroulée le 2 avril dernier. Nul doute que celle-ci sera reconduite en 2023 !



*Carmelo Furnari, adjoint à la Petite enfance, Catherine Dujardin, chargée de développement CAF et Sophie Cappelle, directrice du CPE.*



*Atelier Portage du bébé.*



*Atelier Plantations.*



*Atelier Détente pour les enfants ...et les parents!*

## Les carnivals

En parallèle du Carnavaleers de la Ville, les différentes entités du Centre Petite Enfance ont, elles aussi, organisé leur carnaval pour le plaisir des enfants et des parents !



*Au Relais Petite Enfance...*



*À la crèche familiale...*



*Et à la crèche collective...*

# Un Espace Ressource Cancer à Lys-lez-Lannoy

**Lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement ouvert aux personnes atteintes de cancer et à leur entourage, les ERC permettent d'améliorer leur quotidien complexe.**

Les ERC permettent aux personnes atteintes d'un cancer de bénéficier de soins oncologiques de support, de **pratiquer librement des activités individuelles ou collectives adaptées à leur état de santé** et qui améliorent leur qualité de vie : diététique, groupes de parole, activités physiques, sophrologie, accompagnement psychologique, ateliers créatifs, soins socio-esthétiques... **On y trouve aussi des réponses personnalisées, des supports d'information et une orientation vers des professionnels de santé ou des établissements spécialisés.** Répartis sur toute la région Hauts-de-France, ils sont financés par l'ARS et le Conseil Régional. Ce dispositif est unique en France.

Une nouvelle antenne a été créée à Lys-lez-Lannoy. La coordinatrice, Valérie Soufflet peut d'ores et déjà vous recevoir pour un premier entretien.

**ERC Lys-lez-Lannoy**  
Espace Maurice Tiran  
24 rue Arthur Bacro  
59390 Lys-lez-Lannoy  
Tél. : 03 20 90 01 01  
ccruz@eollis.net  
f AssociationEOLLIS



## Un coup de pouce pour le permis

Si vous êtes Leersois et avez entre 18 et 25 ans, la Ville peut vous octroyer une bourse pour le passage du permis de conduire, équivalent à 20 heures de conduite dans l'auto-école leersoise Mathis. En contrepartie, vous vous engagez à effectuer 70 heures de bénévolat au sein des services municipaux.

Pour en bénéficier, vous devez :

- Être étudiant ou dans un parcours de recherche d'emploi ou de formation professionnelle ;
- Être non imposable ou vivre dans une famille non imposable ;
- Déposer la demande de bourse avant l'inscription à l'auto-école.

**Pour tout renseignement : CCAS de Leers, 25 rue de Lys**  
Tél. : 03 20 200 605 - Mail : [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)

### Auto-école Mathis

2, rue Joseph Leroy  
Tél. : 06 73 32 03 77



## Don de sang

L'Association des donneurs de sang remercie les 94 volontaires - dont 6 nouveaux - qui ont participé à la collecte du 19 mars dernier. Tous les donneurs ont pu tenter leur chance à une tombola gratuite, grâce à des cartes cadeaux de 20 € offertes par l'Union Commerciale et Artisanale de Leers.

### Le saviez-vous ?

Pour préserver la santé du donneur, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum entre 2 dons de sang, avec au maximum 6 dons par an pour les hommes et 4 pour les femmes. Afin de ne pas vous déplacer inutilement, vérifiez bien la date de votre dernier don.

### PROCHAINE COLLECTE

**Lundi 23 mai de 14 h à 19 h**  
Salle polyvalente Pasteur

## Plan Canicule

Pendant la période d'été, du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, la Ville de Leers met en place un système de veille auprès des personnes inscrites au registre communal d'alerte afin d'apporter une attention particulière aux personnes les plus fragiles vivant à leur domicile.

### Comment s'inscrire ?

Si vous êtes une personne isolée, âgée de plus de 65 ans ou en situation de handicap, ou si vous connaissez une personne dans cette situation, contactez le CCAS.

Tél. : 03 20 200 605.

Courriel : [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr).

En période de canicule, vous serez appelé, en toute confidentialité, par des agents municipaux qui se chargeront de vous prodiguer des conseils afin de prévenir les risques liés à la chaleur.

## Les rencontres PRIF



Le Proch' Info Formation de la Métropole Lilloise a organisé le mardi 8 mars 2022 à la mairie de Leers un atelier gratuit sur les métiers qui recrutent, les dispositifs de formation...

Rania Boudjena, chargée d'Information-Conseil au sein de la MIE, a communiqué de précieux conseils aux Leersois sur les certifications, sur la VAE pour transformer son expérience en diplôme, sur les lieux des formations et leurs financements.



## L'accueil de jour : un soutien pour les malades et leurs familles



Depuis son ouverture, la résidence des Cygnes propose un service d'accueil de jour. Loin d'être une simple « garderie », cet espace est un véritable lieu de vie et de soins pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés. C'est aussi un soutien et une précieuse opportunité de répit pour les aidants.

L'objectif principal de ce dispositif est de prolonger le maintien à domicile du malade par biais d'un suivi et d'activités stimulantes. « *Les personnes prises en charge font beaucoup de choses ici qu'elles ne faisaient plus chez elles et retrouvent une vie sociale, avec des moments de convivialité* » explique Isabelle Charlot, directrice de l'ÉHPAD.

Dans un espace de vie protégé ouvert sur un jardin sécurisé, les personnes accueillies profitent de nombreuses activités visant à entretenir leurs facultés cognitives et préserver leur autonomie dans les gestes du quotidien.

Chaque jour, un accompagnement individualisé est assuré par Ghislaine, Amandine et Caroline, des professionnelles formées et diplômées. « *Les patients viennent deux ou trois jours par semaine. La journée démarre toujours par un temps collectif pour exercer sa mémoire* » explique Ghislaine. « *Ensuite, nous passons aux ateliers qui peuvent être artistiques ou physiques, comme faire un peu de gymnastique, marcher, cuisiner, jardiner, faire des travaux manuels... écrire ou colorier, faire des quizz et des jeux de société, regarder un film, assister à un spectacle et parfois simplement s'impliquer dans la vie de tous les jours* ».

Cette large palette permet d'exercer sa mémoire, d'entretenir une certaine habileté gestuelle ou de travailler sa concentration...

Les repas, fournis par le pôle restauration seniors, sont pris ensemble sur le lieu de vie. « *Dans une ambiance détendue, tout le monde est sollicité pour préparer la table, mettre le couvert, débarrasser, ranger... en même temps, cela nous arrive de discuter de l'actualité, de nous déguiser ou de nous mettre à chanter ou juste rire, on s'adapte au moment présent* » déclare Caroline. « *Les activités doivent être avant tout distrayantes. Notre rôle consiste à accompagner et guider les personnes accueillies vers plus d'autonomie sans recherche de performance et avec un esprit d'entraide* » poursuit Amandine.

L'établissement dispose de 12 places. Ce service répond à une véritable attente des familles. « *Les proches se sentent soulagés puisque le résident est pris en charge à la journée et profite de tous les services (transport, repas, activités, soins). Ce qui leur permet de souffler* » insiste la directrice.

**L'accueil de jour est proposé à la journée, du lundi au vendredi, avec un service de transport réservé aux communes de Leers et environnantes.**

Pour tout renseignement sur les conditions d'admission, le transport et le prix à la journée, contactez la  
**Résidence des Cygnes**  
 9, rue Jean Deprat 59115 LEERS  
 Tél. : 03 20 65 39 00  
 contact@ehpad-leers.fr

Venez rencontrer l'équipe et découvrir l'accueil de jour de la résidence des Cygnes lors de la



**journée Portes Ouvertes**  
 le mardi 24 mai de 10h à 17h.



# Opération *Hauts-de-France propres*

Beaucoup de Leersois se sont mobilisés pour participer au nettoyage de la commune le 19 mars dernier. Pas moins de 66 personnes dont 38 enfants ont contribué à extraire de notre belle nature souillée 538 kilos de déchets en tous genres. 263 kilos pourront être recyclés. La veille, des enfants des écoles

Léonard de Vinci et Jeanne d'Arc se sont impliqués pour ramasser les déchets aux abords de leur établissement. Le bilan : 16,35 kg ramassés par l'ensemble des écoliers... environ 6 kg seront recyclés. Merci à tous les participants. Espérons que ces bons réflexes seront plus sou-

vent appliqués par l'ensemble des Leersois pour garder notre ville plus propre et agréable à vivre !



Circuit « Buisson » : rues Hoche, de la Dédicace, du Château d'eau, retour vers le sentier du Dépôt, rues des Peupliers, des Platanes, résidence Vert Bois, rues Hoche et Kleber.



Circuit « Centre-ville 1 » : rues de Néchin et de la Marne, parking du Centre-Ville.



Circuit « Centre-ville 2 » : rues Salengro, Deprat, Toufflers, rés. Le Tocois, rue Salengro, Corneille, Boileau, rue Salengro, pourtour du terrain multisport.

**Samedi 19 Mars**

**538 kg**  
de déchets  
récoltés

dont  
**263 kg**  
recyclables



Circuit « Parc de la Butte » : rues Bauwens, Jules Ferry, la Motterrie, de Wattrelos, ruelle Quin et parc de la Butte.



Circuit « parking paysager » : rues Franklin, Mitoyenne, Aurèle Guénard, Michelet, Général de Gaulle.



Circuit « Clos Mirabeau » : rues Mirabeau, Alexandre Dumas, Jules Verne, du Maréchal Leclerc, des Tilleuls et Suffren.



École Léonard de Vinci : cour de récréation et les abords de la plaine.



École Jeanne d'Arc : quadrilatère du centre-ville et parking du Cœur de Ville.



# Zéro déchet, continuons à relever le défi!

**La Ville de Leers continue ses actions pour aider les Leersois à adopter les bonnes pratiques en matière de développement durable. Objectif : réduire les déchets et éviter le gaspillage.**

## Atelier formation réparation vélo

Dans le cadre du défi *Famille Zéro déchet*, un atelier de formation à la réparation de vélo est organisé en partenariat avec Bicycl'up le samedi 21 mai de 9h à 12h à la salle Pasteur (sensibilisation, code du

cycliste, initiation à la mécanique vélo, accompagnement personnalisé par participant sur la réparation de son vélo).

ATTENTION! Places limitées, inscription obligatoire au 03 20 200 600.

## Tri des bouteilles d'eau en plastique

Dans le Leers Infos de décembre, nous vous présentions la nouvelle association leersoise de protection de l'environnement Triamont et son projet de « s'attaquer » aux bouteilles d'eau en plastique pour rendre leur tri encore plus sélectif afin que celles-ci puissent être recyclées à 100%. L'association a développé un système de collecte qui a déjà été installé à la salle Boileau pour le LOS Basket-ball et maintenant à l'entrée de la mairie. N'hésitez pas à y ramener vos bouteilles en séparant étiquettes, bouchons et bou-

teilles et en les triant par couleur. Merci d'avance pour ce petit geste en faveur de l'environnement!



## Stop aux poubelles non rentrées!

Outre la pollution visuelle, les containers à demeure sur les trottoirs peuvent gêner le passage des piétons, des poussettes et des fauteuils roulants qui circulent sur les trottoirs. **En dehors des jours de collecte, les riverains sont tenus de rentrer leurs bacs.**

C'est une question de sécurité. S'ils n'ont pas d'espace sur le trottoir, les usagers sont obligés d'emprunter la route, ce qui

peut s'avérer dangereux. Et en cas d'accident ou de dommage à autrui, vous pourriez être tenu responsable.

Nous vous rappelons que les poubelles doivent être sorties au plus tôt la veille à partir de 19 h et rentrées aussitôt que la benne est passée, ou en cas d'impossibilité majeure, dans la journée même. Le non-respect de cette règle constitue une infraction verbalisable.



### Rappel des jours de collecte

- Le vendredi matin pour le papier et le flaconnage.
- Le mardi matin (habitations individuelles) et le mardi et le vendredi après-midi (immeubles collectifs) pour les végétaux et les déchets non recyclables.

Les autres jours, pour ne pas encombrer inutilement l'espace public et être en infraction, pensez à rentrer vos bacs.

## Challenge Métropolitain du Vélo

La Métropole Européenne de Lille organise le Challenge Métropolitain du Vélo. Il se déroulera du 1<sup>er</sup> au 31 mai.



C'est un événement qui, depuis 2013, prend de plus en plus d'ampleur et accompagne la promotion du vélo comme mode de déplacement au quotidien.

Il met en compétition des équipes (entreprises, institutions publiques, écoles, associations...) qui doivent enregistrer le plus de kilomètres à vélo pendant le mois de mai. L'année dernière, l'équipe leersoise composée de 30 personnes a obtenu la 9<sup>e</sup> place (sur 396 équipes inscrites) avec 6 392 km au compteur!

**Alors tous en selle!** Jusque fin mai, vous pouvez apporter votre contribution et rejoindre l'équipe leersoise **LEERS' en selle** en téléchargeant l'application mobile **Geovelo**.

La MEL diffusera sur le groupe Facebook dédié au challenge un lien de partage pour le challenge local.

Bon challenge à tous!

## Maisons Fleuries 2022

### Inscrivez-vous jusqu'au 15 juin

Le bulletin d'inscription est disponible en mairie ou peut être téléchargé sur le site de la Ville.

La participation est gratuite. Renseignements auprès du service Animation au 03 20 200 606.



## Décès de René Verhelst

**Bien connu à Leers pour son implication dans la vie locale et associative, René Verhelst nous a quittés le 20 février dernier à l'âge de 71 ans.**

Né à Roubaix en 1950, René a grandi à Hem. Son Certificat d'études en poche, il a commencé à travailler à l'âge de 14 ans comme bobinier électricien aux Établissements *Flipo Richir* à Roubaix où il a effectué toute sa carrière. Il a occupé son poste avec passion pendant 42 ans. C'est en 1971 qu'il s'est installé à Leers, après son mariage avec Josiane. Ensemble, ils ont eu 4 enfants qui leur ont, à leur tour, donné 6 petites-filles. René a été un père et grand-père très présent, aimant et attentionné. Grand bricoleur, il a aidé chacun de ses enfants à s'installer. Il aimait aider et était toujours disponible pour les autres. Depuis plus de 30

ans, il était vice-président de l'Association des Familles de Leers aux côtés de son épouse qui en a pris la présidence en 1997. Porte-Drapeau du Groupement National des Réfractaires et Maquisards, il était également trésorier des Amis de Jüchen. Toujours prêt à rendre service, il était aussi bénévole pour des actions à l'école Jeanne d'Arc, notamment se transformer en Saint-Nicolas pour le grand bonheur des enfants, aider pour les travaux manuels ou encore préparer les soirées familiales ou kermesses du collège Saint-Joseph de Wattrelos. René pratiquait la pétanque et le vélo qui a été son moyen de déplacement pendant

35 ans pour aller travailler à Roubaix. Il faisait la route 4 fois par jour, sans compter les sorties dominicales.

Tous ceux qui l'ont connu et côtoyé se souviendront de sa gentillesse et son sourire permanent.

À son épouse, à ses enfants et à toute la famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.



## Du (re)nouveau au LOS!

**En fin d'année 2021, le LOS a changé de président et de secrétaire avec les arrivées respectives de Bernard Descamps et de Jean-Pierre Bajart. À cela s'est ajouté un passage au numérique avec la création d'un site Internet et d'une page Facebook.**

*Le nouveau bureau du LOS composé de Jean-Pierre Bajart, Bernard Descamps, Joëlle Lepla et Daniel Mathon (de gauche à droite) a été élu en fin d'année 2021.*



### Qu'est-ce que le LOS ?

Créée en 1974, l'association *Leers Omnisports (LOS)* a pour rôle, en liaison avec la municipalité, de soutenir, d'encourager et de favoriser tous les efforts et toutes les initiatives tendant à promouvoir la pratique de l'ensemble des disciplines sportives collectives ou individuelles. Le LOS compte aujourd'hui 14 sections : badminton, basket-ball, cyclotourisme, football, gymnastique, jogging, judo/ju-jitsu/taïso, karaté, pétanque, tennis, tennis de table, tir à l'arc, volley-ball et yoga.

Chaque année, l'association organise des rencontres sportives et notamment les tournois sportifs des fêtes du Moulin, en partenariat avec la Ville. Elle réunit aussi, 3 à 4 fois par an, les présidents des différentes sections avec des représentants de la

mairie, le conseiller municipal délégué au Sport et le maire pour faire le point sur les activités des clubs et sur les infrastructures sportives de la ville et les budgets. Si l'une des sections est en difficulté, le LOS peut l'aider à trouver des solutions avec la Ville et ses partenaires.

### Comment rejoindre le LOS ?

Le LOS compte actuellement près de 2550 licenciés sportifs toutes sections confondues et reste ouvert à toute nouvelle demande d'association sportive leersoise. Si vous êtes concerné et souhaitez le rejoindre, n'hésitez pas à contacter l'association.

### Le LOS passe au numérique

Le LOS dispose désormais d'une vitrine en ligne avec le site Internet : <http://leers-omnisports.fr/>. Véritable point d'entrée vers tous les sites et pages Facebook des clubs du LOS, chaque section a une page de présentation et des liens vers des photos, des vidéos et un descriptif du club. La page Facebook <https://www.facebook.com/leersomnisports> permet, quant à elle, de mettre en avant toutes les actualités qui concernent les différentes sections du LOS : dernières compétitions, dernières médailles...



Président : Bernard Descamps  
<http://leers-omnisports.fr/>  
 leersomnisports  
[contact@leers-omnisports.fr](mailto:contact@leers-omnisports.fr)



**Dimanche 15 mai**

► De 15h30 à 18h

**Balade culturelle Utopia** - *Quand la culture vient à la rencontre de la nature*

Le détail en pages 24 et 25.

*Le long du canal - Gratuit*



**Mardi 17 mai ► 19h30**

**Conférence-débat Utopia**  
autour du film-documentaire  
**De l'autre côté du miroir**

Ce film valorise la biodiversité des milieux aquatiques grâce à de magnifiques images aériennes du canal et de plongées.

*Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné  
Gratuit*

**Du 15 mai au 4 juin**

**Colore ma ville, colore mon cœur**

Après la réussite de la première édition de *Colore ma ville... Colore mon cœur...* dans le quartier du Buisson, l'événement s'étend au centre-ville, tout en s'associant au projet Utopia en partenariat avec la Ville et Lille 3000. Les écoles du Buisson et du Centre proposeront aux familles une exposition urbaine permettant aux familles, mais aussi aux Leersois, d'admirer les travaux plastiques des élèves, mêlés à ceux d'artistes locaux.



Lors de la balade culturelle du 15 mai, vous pourrez déambuler à la rencontre de différents artistes ou encore partir à la rencontre d'œuvres plastiques réalisées par des artistes de la métropole lilloise et des élèves leersois dans les quartiers du Centre et du Buisson.

**Samedi 21 mai ► 20h**

**Concert Villeneuve Jazz Big Band**



Dirigé par Dominique Della-Nave, tromboniste, musicien professionnel et professeur de notre École municipale de musique, le Big Band de Villeneuve d'Ascq résonne dans tous les styles. Du swing au jazz-rock, les musiciens explorent les différentes périodes de cette grande musique qu'est le Jazz. À travers cette programmation variée, c'est toute l'histoire du Jazz qui défile devant les yeux et les oreilles de spectateurs.

La première partie est assurée par un Big Band composé d'élèves des écoles de musique de Leers et de Hem. Il présente un programme varié sur des grands standards de Jazz tel qu'*All of Me* ou encore *On Broadway*.

*Salle André Kerkhove - Tarifs : 5 € /  
Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit*

**Mardi 24 mai ► 19h30**

**Conférence audiovisuelle**  
**La sale guerre des terres rares**

Les «terres rares» sont des minerais aux propriétés électromagnétiques exceptionnelles. Elles sont devenues indispensables aux applications hightech, portables, ordinateurs, etc. Leur absence transporterait notre civilisation trois décennies en arrière. Les terres rares, c'est le «pétrole du XXI<sup>e</sup> siècle», le moteur d'une nouvelle révolution industrielle, au point de se convertir en arme stratégique pour la Chine, premier producteur mondial.

Film présenté par Guillaume Pitron

*Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné  
Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit*



**Mardis 10 mai et 14 juin**

► De 14h à 17h

**Bus de l'accès au droit**

Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques, gratuites et sans rendez-vous, du bus de l'accès au droit.

*Parking de l'Hôtel de Ville*

**Jeudi 16 juin**

**Voyage des aînés 2022**

Visite du Musée de la Dentelle de Caudry et repas-spectacle au Père Mathieu à Landrecies.

*Le voyage est gratuit pour les Leersois âgés de 68 ans et + le jour du voyage. Pour les conjoints de - 68 ans, le coût est de 45 €*

*Si vous souhaitez y participer, n'oubliez pas de vous inscrire aux dates prévues :*

**Salle Jacques Lameyse,**  
Hameau des Lilas, 62/3 rue Victor Hugo  
Mardi 10 et vendredi 27 mai de 9h à 12h

**Salle Paul Herteler,**  
rue Alexandre Dumas au Carihem  
Vendredi 13 mai de 9h à 12h  
Vendredi 27 mai de 14h à 17h

**Salle Polyvalente Pasteur,**  
complexe sportif rue Pasteur  
Mercredis 11 et 25 mai  
de 9h à 12h et de 14h à 16h

**FÊTES DU MOULIN**

**Samedi 25 et  
Dimanche 26 Juin 2022**

(Programme détaillé début juin)

**FONDS DE  
GRENIERS LEERSOIS**

**Samedi 25 Juin dès 8h**

**Inscriptions en mairie**

**Pour les riverains :**

**MERCREDI 1<sup>er</sup> JUIN**  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

**Pour le public :**

**JEUDI 2, VENDREDI 3,  
MARDI 7 ET MERCREDI 8 JUIN**  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

*Emplacement : 2 € les 2 mètres  
Pour l'inscription, se munir de la carte d'identité*

# Utopia

DIMANCHE 15 MAI 2022 De 15h30 à 18h

## La culture vient à la rencontre de la nature



**Aux jardins familiaux**

**École municipale de musique**  
Après-midi musical animé par les élèves ♦ Programme orienté vers la nature et la promenade à travers des pièces d'ensemble, des solos et des chants

**Association des Amis du jardin**  
Portes ouvertes aux jardins familiaux ♦ Démonstrations de jardinage avec des méthodes naturelles respectueuses de l'environnement ♦ Atelier apiculture ♦ Buvette sur place

**Adnes Danses**  
sur le thème : Parcours de l'eau

**Sous P'autopont**

**Rencontre avec les peintres**  
installés le long du canal (initiation possible)

**Triamont**  
Sensibilisation du public sur le climat, la nature et le tri sélectif

**En déambulation**

**Mathieu Boudeulle**, artiste, focalise son travail autour des techniques du collage. L'univers qu'il développe se construit autour du concept de labyrinthe mental. Mise en perspective de la nature à proximité de notre habitat et initiation artistique à travers deux balades sensibles et créatives

**Artanime & Pirouette Théâtre**  
Théâtre et danse ♦ Lecture de contes sur les animaux de la région ♦ Pièce de théâtre : *Quand l'environnement rencontre Molière* ♦ Spectacle de marionnettes fabriquées à base d'objets recyclés ♦ Ateliers maquillages et arts plastiques

**Canailles en scène**  
Prestations de chants

**Maison de l'eau, de la pêche et de la nature**  
Atelier de fabrication de la peinture naturelle et son utilisation sur un oiseau en carton (pour apprendre à reconnaître les espèces)

**Le Scribe**  
Joutes oratoires autour de l'utopie proposées par l'association étudiante

**Chemin**

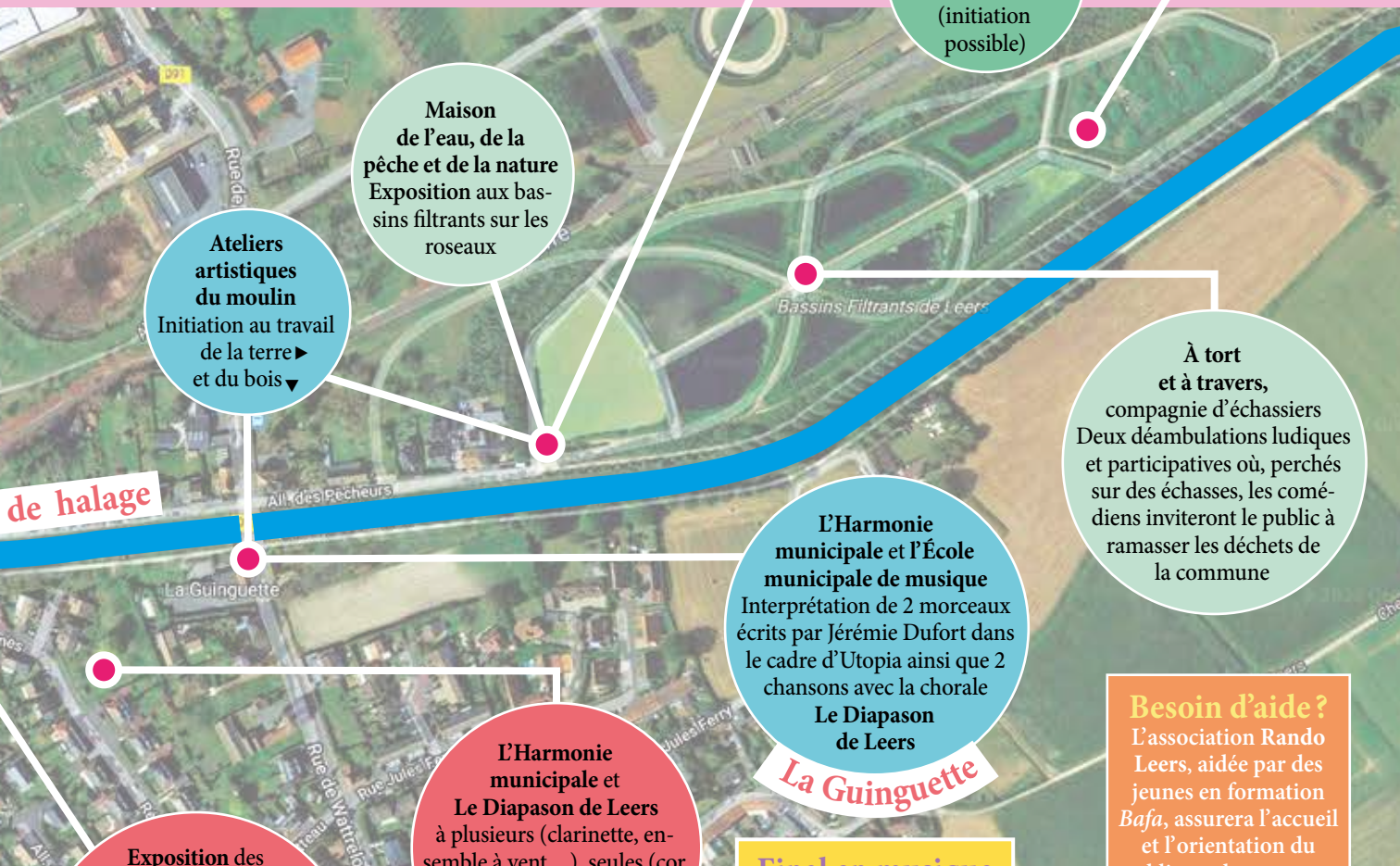


Après *Eldorado* en 2019, *Lille 3000* revient avec une 6<sup>e</sup> édition baptisée *Utopia* et dédiée à la nature. L'élan festif va se diffuser, du 14 mai au 2 octobre, dans toutes les communes de la métropole et se prolongera en région et dans l'Eurrométropole, réunissant habitants, associations, écoles... dans de nombreux projets participatifs.

Après la parade d'ouverture à Lille, le samedi 14 mai, Leers lancera les festivités dès le dimanche 15 mai avec

**Une grande balade artistique le long du canal des jardins familiaux rue Suffren aux bassins filtrants, en passant par la Guinguette**

Des animations seront proposées par les associations leersoises et des compagnies extérieures ainsi que des stands de sensibilisation à l'environnement et au respect de la nature.



**Aux Bassins filtrants**

**Leers Historique**  
Présentation des derniers ouvrages sur l'histoire locale dont le plus récent sur le canal, le Grimonpont et le lagunage

**Collectif du Plateau**  
Accueil du public dans un tente berbère afin d'explorer ce qui nous entoure à travers des ateliers d'écriture et plastique et aussi de contes sur la botanique

**Rencontre avec les peintres**  
installés le long des bassins (initiation possible)

**Maison de l'eau, de la pêche et de la nature**  
Exposition aux bassins filtrants sur les roseaux

**Ateliers artistiques du moulin**  
Initiation au travail de la terre et du bois

**À tort et à travers,**  
compagnie d'échassiers  
Deux déambulations ludiques et participatives où, perchés sur des échasses, les comédiens inviteront le public à ramasser les déchets de la commune

**L'Harmonie municipale et l'École municipale de musique**  
Interprétation de 2 morceaux écrits par Jérémie Dufort dans le cadre d'Utopia ainsi que 2 chansons avec la chorale  
**Le Diapason de Leers**

**Besoin d'aide ?**  
L'association Rando Leers, aidée par des jeunes en formation Bafa, assurera l'accueil et l'orientation du public sur le parcours. N'hésitez pas à les solliciter!

**L'Harmonie municipale et Le Diapason de Leers**  
à plusieurs (clarinette, ensemble à vent...), seules (cor, accordéon) ou chantées, sur deux sites proches en alternance

**La Guinguette**  
**Final en musique**  
aux abords de **La Guinguette** à 18h  
**Gratuit et ouvert à tous!**

**Exposition des œuvres des enfants**  
aux fenêtres des maisons de l'allée des Ormes dans le cadre du projet « *Colore ma ville, colore mon Cœur* » en partenariat avec le Groupe scolaire du Buisson et l'association de parents d'élèves

**Allée des Ormes**

**Et à ne pas manquer...**  
Le Planétarium installé salle André Kerkhove, rue de Wattrelos  
*Partez à la découverte du ciel et émerveillez-vous devant plus de 4000 étoiles!*  
Dans une structure gonflable, plongés dans une nuit merveilleuse à la découverte de l'immensité de l'univers, les yeux au ciel, venez observer les étoiles qui scintillent, les planètes, la lune...



## GLAM

## Période électorale ??

En période électorale, toutes les approximations et promesses de mieux faire sont monnaie courante mais, me semble-t-il, nous ne sommes pas ou plus en campagne électorale... municipale sur Leers.

Cependant un groupe d'opposition (mon voisin de colonne) s'évertue à donner des leçons, à expliquer ce qu'il serait bon ou mieux de faire mais sans jamais « valoriser » ou expliciter réellement ces affirmations apparemment gratuites et toujours simplistes !

Les dossiers se travaillent non sur les réseaux sociaux ni d'ailleurs en faisant du clientélisme aux relents parfois désagréables.

Ma chère grand-mère disait toujours : « c'est au pied du mur que l'on juge le maçon, pas dans les belles paroles qui s'envolent ».

En effet, investir à bon escient dans une conjoncture incertaine doit rester une règle incontournable mais aussi construire du logement pour le devenir équilibré de notre commune est un besoin, notre population vieillit, les jeunes ont de la difficulté à se loger sur Leers, le « parcours résidentiel » des primo-accédants doit s'améliorer, de même qu'accepter, sur des terrains prévus à cet effet, de nouveaux projets économiques est une nécessité, l'emploi pérenne et local est aussi une composante indispensable au bien-vivre sur notre commune, mais bien sûr tout cela pas près de chez moi...

Voilà l'équation à laquelle, en gestionnaires avisés, nous devons répondre rapidement afin de mieux aborder les enjeux qui feront de Leers une commune à l'avenir assuré.

Jean-Philippe ANDRIÈS  
Tél. : 06 27 36 05 48  
glamleers@bbox.fr  
www.glamleers.com

## VIVRE À LEERS

NON AUX  
ATTAQUES PERSONNELLES !

Vivre à Leers défend ses idées et sa vision de la Ville de Leers, une vision ambitieuse, humaine et à l'écoute des Leersois.

Nous sommes attachés à rester uniquement sur les sujets politiques :

Nous sommes contre l'emplacement du futur espace culturel. Nous pensons que le départ de l'usine *Sweetco* en centre-ville à court terme (2 ha) est une opportunité pour ce projet, cela permettrait, en outre, de réunir l'ensemble de la culture sur un site représentant notre patrimoine industriel. Le maire (tout comme LREM) souhaite y construire encore du logement.

S'ajoute à cela l'implantation d'un entrepôt de stockage de matières inflammables à capitaux américano-luxembourgeois de 22000 m<sup>2</sup> (15 m. de haut) en lieu et place d'un champ. Parcelle dont l'affectation date de 1970, elle aurait pu être modifiée au Plan Local d'Urbanisme (PLU) par deux fois. Près de 200 Leersois(es) ont montré leur désapprobation lors d'une réunion publique pour défendre ce projet privé.

Pour finir, l'insécurité de certains nouveaux quartiers pose la question de l'hyperurbanisation de notre commune par le maire et sa majorité. 70 appartements le long du canal, 47 appartements rue Picavet, 15 appartements rue du M<sup>l</sup> Leclerc, et bientôt 2 ha en plein centre, c'est une atteinte à notre environnement et donc à notre qualité de vie.

Alors oui notre position est insupportable pour Monsieur le Maire, mais le dialogue permettrait certainement de travailler ensemble en amont, nous le demandons depuis le 15 mars 2020. Comme le dit le proverbe : il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

De plus, nous sommes contre les attaques personnelles, et nous nous désolons d'une pression sur nos entourages en interdisant par exemple à nos élus de pouvoir officier les mariages de nos proches comme l'avait proposé le maire Jean-Claude Van Belle. Quel est l'intérêt de faire pression sur nos entourages ? Cette façon de faire reste une démonstration peu glorieuse de la démocratie locale.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter, merci de votre confiance.

Jérémy ROTSAERT  
Tél. : 06 87 12 03 22  
jeremy@vivrealleers.fr  
<https://www.vivrealleers.fr/>

## VITALISER LEERS

## Du paternalisme à l'infantilisation

Qu'il s'agisse d'une « ceinture verte » désignant une bande de campagne autour du centre-bourg pour garantir une zone de respiration et de transition avec les grandes villes grises ; ou de l'« opposition constructive » qui, parce que - quand même - il en faut bien une, doit porter sa pierre à l'édifice commun, la vie citoyenne leersoise est structurée de plusieurs images d'Épinal qui reviennent à mesures constantes. Parmi ces présupposés vient en bonne place la « gestion en bon père de famille ». Celle-ci, sous l'angle financier, sous-entend que le chef du foyer ne dépense pas à volé l'argent qu'il n'a pas. Cette image domestique rassurante tient toute sa place tant que l'on assimile un budget communal à un budget familial. Or, parce qu'à titre d'exemple très personnel mon foyer ne dispose pas de 20 millions d'euros annuels prélevés sur le contribuable, cette comparaison doit contenir quelques limites. En ce sens, j'ai déjà indiqué plusieurs fois en Conseil municipal que la Cour des comptes incite les communes à une gestion dynamique de leur dette plutôt qu'à leur extinction qu'elle considère comme un frein au développement local et à la lutte contre les inégalités. Leers n'aura plus de dette à la fin de l'exercice. Si ce n'est pas un mal en soi, ce n'est pas un bien absolu non plus.

Cette métaphore paternaliste devient plus problématique lorsqu'elle sort de la sphère économique. Ce début d'année nous en a offert deux bonnes illustrations. En deux semaines, M. le Maire s'est évertué à démontrer en deux réunions publiques combien ses choix avaient été les bons pour les Leersois, puisqu'il les avait travaillés, lui, en toute bonne conscience ; pour eux. Il tenait à les en informer. Malheureusement, quelques (euphémisme) récalcitrants n'ayant pas voulu comprendre son dévouement, ont été publiquement renvoyés sur le banc des irresponsables ; au rang des enfants gâtés sous les souffles d'une majorité exaspérée. Un dialogue de sourd. C'est bien là la limite de ce concept rassurant. Les Leersois ne sont pas des enfants que l'on tient périodiquement informés des actions des sages. Ils saisissent que l'intérêt général dépasse la somme des intérêts particuliers, que la règle prévaut sur la jungle. Or la règle, c'est d'abord la méthode. Les Leersois méritent que les sujets structurants soient abordés sous l'angle de la concertation préalable, non pas seulement pour les faire accepter, mais pour mieux les intégrer, mieux les adapter et les équilibrer aux multiples facettes des approches locales. C'est en cela que l'intérêt général, plus que d'avancer, nous élève.

Mathieu JOHNSTON  
Tél. : 06 15 41 04 94  
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr  
www.vitaliserleers.fr



## Naissances, mariages et décès

### Novembre 2021

#### Ils ont souri à la vie

Emma Algoet, le samedi 27

### Janvier 2022

#### Ils ont souri à la vie

Anatole Picavet Duquenne, le mardi 4

### Février 2022

#### Ils ont souri à la vie

William Wagon Vanhove, le vendredi 4

Hannah Haridi, le mercredi 9

Faustin Herla, le mardi 22

Marin Badts, le dimanche 27

#### Ils nous ont quittés

Angélique Chirez, le jeudi 3

Nicole Vandecoilden veuve Danaels, le mardi 8

Nhai Thavisouk, le vendredi 11

Marie-Claude Themont épouse Durier, le samedi 12

Élisabeth Vivien veuve Walczak, le lundi 14

Rosa Iraci veuve Freulon, le mercredi 16

Charles Godderis, le mercredi 16

Hélène Burylo veuve Turpin, le vendredi 18

Marc Delepaul, le samedi 19

René Verhelst, le dimanche 20

Marie Choquet veuve Roussel, le lundi 21

### Mars 2022

#### Ils ont souri à la vie

Baptiste Nuttin, le lundi 7

Théo Leconte, le mardi 8

Sasha Dubar Iraci, le vendredi 18

Lissandra Nunes Rodrigues, le jeudi 31

#### Ils nous ont quittés

Jean-Paul François, le samedi 5

Bernard De Kystpotter, le mercredi 9

Roland Larue, le mardi 29

Thierry Chuffart, le jeudi 31

Pierre Flourent, le jeudi 31

### Avril 2022

#### Ils nous ont quittés

Danièle Imbrecht, le mercredi 6

Léon Talarczyk, le mercredi 6

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

**CONTACT**  
**Police municipale intercommunale**  
 42, rue du G<sup>al</sup> Leclerc  
 59510 HEM  
 Tél. : 03 20 66 58 22





## 1 infirmier et 1 infirmière à Leers

### Julien Remy

infirmier soin à domicile

27 rue des Patriotes

Tél. : 07 63 25 14 43

julien-infirmier@outlook.fr

### Zahia Khouane

infirmière libérale

152 rue du Maréchal Leclerc

Tél. : 06 64 76 75 67

zahiakhouane@hotmail.fr

## Élections législatives

### Les 12 et 19 juin,

### ALLEZ VOTER!

Deux mois après les présidentielles, les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin pour désigner nos 577 députés.

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h (horaires à confirmer) :

1. Salle André Kerkhove
2. Salle Michel Lefebvre
3. École Léonard de Vinci
4. Hôtel de Ville
5. École Pauline Kergomard
6. Résidence Les quatre vents
7. Résidence des Cygnes

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales pour voter aux élections législatives est **mercredi 4 mai (en ligne) et vendredi 6 mai (en mairie ou par courrier)**.

Si vous n'êtes pas disponible pour vous rendre aux urnes, pensez à donner une procuration.

Le dispositif [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) est très simple d'utilisation.

## Opération

### Tranquillité Seniors

Les personnes âgées sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains délinquants. L'isolement est un facteur d'insécurité. Des gestes simples permettent de se prémunir contre les actes malveillants.

La Ville de Leers vous propose de participer à une réunion d'information et de sensibilisation aux réflexes à avoir pour assurer sa sécurité au quotidien.

Animée par Bernard Cocqet, major de Police délégué à la cohésion Roubaix - Wattrelos, cette rencontre permettra aux seniors et à leurs proches d'obtenir des conseils précieux.

**Jeudi 2 juin de 14h à 16h**  
**Salle polyvalente Pasteur**

Dans tous les cas, si vous repérez des situations inhabituelles, la police est votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à composer le 03 20 66 58 22 pour joindre la Police Municipale...

Les policiers sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

**Autres numéros utiles en cas d'urgence :**

**Police nationale : 03 20 81 35 35** ou le 17

**SAMU le 15 Pompiers le 18.**

## Quêtes autorisées sur la voie publique

Voici la liste des quêtes autorisées de mai à juillet 2022 :

- Du lundi 16 au dimanche 22 mai : Le refuge
- Du samedi 14 au dimanche 22 mai : La Croix Rouge Française
- Samedi 28 et dimanche 29 mai : Union Nationale des Associations Familiales
- Samedi 4 et dimanche 5 juin : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (UFCV)
- Du mercredi 1<sup>er</sup> au lundi 6 juin : Association Cent pour Sang la Vie
- Du mercredi 1<sup>er</sup> au jeudi 30 juin : Association pour la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique
- Samedi 2 juillet : AIDES

# Utopia

lille3000

**DIMANCHE 15 MAI 2022** Le long du canal



**LE 15 MAI, LA CULTURE VIENT  
À LA RENCONTRE DE LA NATURE**

Une grande balade artistique le long du canal,  
des jardins familiaux rue Suffren aux bassins  
filtrants, en passant par La Guinguette